



**Chancellerie d'Etat**

Château cantonal

1014 Lausanne

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2011**

## **du Département des Infrastructures**

**Le rapport se présente par service  
selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

## **Transports publics**

Après les votes favorables des Grands Conseils vaudois et genevois pour le développement des infrastructures ferroviaires entre Lausanne et Genève, le projet intitulé "Léman 2030" est entré dans une phase concrète. Les études préliminaires et d'avant-projet ont été lancées notamment pour les gares de Lausanne et de Renens, la 4<sup>e</sup> voie entre Lausanne et Renens, le saut-de-mouton, la 3<sup>e</sup> voie entre Renens et Allaman et les tronçons de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> voies entre Rolle et Gland. L'objectif est de doubler le nombre de places assises entre Lausanne et Genève à l'horizon 2025 et d'introduire la cadence au quart d'heure des trains régionaux dans le cœur des agglomérations lausannoise et genevoise.

Le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil et obtenu d'importants crédits pour les infrastructures des chemins de fer régionaux, le matériel roulant du m1 et les équipements du réseau tl d'un montant total de 133.7 millions de francs.

Au changement d'horaire du 11 décembre 2011, l'offre en transports publics s'est améliorée dans les régions du canton grâce à une densification du réseau CarPostal avec de nouvelles lignes, des courses supplémentaires et un horaire cadencé et systématique sur la plupart des lignes existantes, suite à la suppression du service PubliCar du lundi au vendredi. D'autre part, l'offre du RER Vaud s'est développée entre Morges et Allaman, où la cadence à la demi-heure a été introduite grâce aux rames "Flirt".

## **Routes**

Suite à l'adoption de la planification stratégique des routes à l'horizon 2020 (RoC 2020), le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil une modification de la loi sur les routes portant essentiellement sur une nouvelle hiérarchisation du réseau cantonal. Il a, en outre, présenté toute une série de crédits pour des corrections routières, l'élimination de points noirs, l'adaptation du réseau routier au trafic 40 tonnes et la réfection des revêtements.

Après le vote du crédit d'ouvrage de 20.4 millions de francs, le Service des routes a pu ouvrir le chantier de la 2<sup>ème</sup> étape de la réhabilitation de la Chaudanne, sur la commune de Rossinière. Dans la plaine du Rhône, le chantier de construction de la route H144 entre Rennaz (VD) et Les Evouettes (VS) s'est poursuivi en 2011 en vue de la mise en service de cette liaison intercantonale en automne 2012.

Dans l'Ouest lausannois, les galeries couvertes de Marcolet (Crissier) et de Cheseaux ont vu leurs installations électromécaniques refaites à neuf, pour un montant de 7 millions de francs.

## **Stratégie immobilière**

En janvier, le Conseil d'Etat publiait sa stratégie immobilière à l'horizon 2020. Elle repose sur cinq piliers : privilégier la propriété plutôt que la location, gérer le patrimoine de l'Etat de manière flexible, respecter les principes du développement durable, préserver et valoriser le patrimoine, promouvoir une architecture exemplaire.

Conformément à cette stratégie, le Conseil d'Etat continue à investir dans l'entretien de son patrimoine (crédits pour la conservation-restauration de la Cathédrale et du Château Saint-Maire) et l'assainissement énergétique (Ecole technique et des métiers).

## **Informatique**

Regroupée sur le site de Longemalle à Renens, qui héberge également un green data-center, la Direction des systèmes d'information a poursuivi ses travaux en vue de la mise en œuvre de la cyberadministration; l'objectif est de faciliter l'accès aux prestations de l'Etat. Le Conseil d'Etat a adopté une politique générale de sécurité des systèmes d'information.

Le bug informatique apparut lors du dépouillement des résultats des élections fédérales du 23 octobre a nécessité la mise en œuvre de mesures pour garantir un bon déroulement des scrutins du 11 mars 2012.

## **En bref...**

### **Loi sur la géoinformation**

Le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil un projet de loi sur la géoinformation, qui régit le traitement des données à référence spatiale (géodonnées). Ce projet constitue la loi d'application de la loi fédérale entrée en vigueur en juillet 2008.

### **Lutte contre le travail au noir**

Au printemps, le département a prononcé une sanction pécuniaire contre un adjudicataire ayant sous-traité à une société occupant des travailleurs non déclarés. Plusieurs entreprises condamnées pour avoir employé des travailleurs non déclarés ont été exclues des marchés publics pour une durée de 12 à 18 mois.

### **Flotte Belle Epoque de la CGN**

Les huit bateaux Belle Epoque de la CGN mis en service entre 1904 et 1928 sont classés monuments historiques. Ce classement est la reconnaissance officielle de la valeur historique, touristique et technique d'un ensemble unique au monde.

#### **Palafittes classés**

Le 23 juin, le canton de Vaud a pu se réjouir du classement des "sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes" au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

#### **Plate-forme des jardins historiques**

Le DINF a mis en ligne, pour la première fois en Suisse dans le domaine du patrimoine, une plate-forme collaborative dédiée à l'inventaire des jardins historiques. Elle préfigure l'outil de recensement du patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle.

**Groupes de prestations**  
**61.1 Etat-major**

## 61.1 Etat-major

- Appui au chef du département dans la gestion du département, dans son activité de membre du Conseil d'Etat et tout autre activité de nature politique
- Traitement des recours hiérarchiques de son niveau de compétence.

## Descriptif

- Préparation des dossiers, analyse, synthèse et recommandations pour le chef de département.
- Appui à la gestion du département, planification, mise en oeuvre et suivi des décisions.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Relais départemental avec le Grand Conseil.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département.
- Gestion de projets particuliers sur instruction du chef de département.
- Secrétariat, agenda, correspondance, classement, archivage, déplacements.
- Traitement des recours hiérarchiques.

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DINF.
- Autres départements et/ou services de l'ACV.

**Groupes de prestations**  
**61.2 Ressources humaines**

## 61.2 Ressources humaines

Gestion des ressources humaines du département.

### Descriptif

- Appui technique et administratif aux services en matière de recrutement, de formation, de mobilité professionnelle et de processus LPers.
- Gestion des effectifs du département.
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation.
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- Relais entre le SPEV et le DINF pour tout projet ou dossier traitant du personnel.
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel.
- Développement de la fonction RH départementale.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services et offices du DINF.
- Cadres et collaborateurs du DINF, stagiaires et apprentis.
- SPEV.
- BRM.
- Candidats externes.

## 61.3 Informatique

---

- L'Unité informatique départementale (UID) a été intégrée, dès 2006, à la nouvelle DSI. Voir rapport sous [DINF](#), [DSI](#)

**Groupes de prestations**  
**61.4 Finances**

## 61.4 Finances

- Gestion financière du département-
- Elaboration et appui aux services au niveau budgétaire, comptable et contrôle de gestion.
- Coordonne et conduit les activités précitées ainsi que des projets spécifiques.

## Descriptif

- Collaboration technique à la préparation du budget.
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires, des autorisations de dépassement de crédit, et des reports de crédits).
- Tenue de la comptabilité et/ou validations comptables des opérations.
- Aide aux services pour des opérations comptables particulières (facturation, TI, OD, fiche PP etc).
- Conduite et/ou réalisation du bouclage comptable de l'exercice.
- Développement de l'activité de contrôle de gestion.
- Conseil et appui dans le domaine financier.
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances pour le DINF.

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services du DINF.
- SAGEFI.
- CCF.
- Conseil d'Etat.
- Commission des finances.
- Commission de gestion.
- Fournisseurs.
- Débiteurs.
- usagers.

**Groupes de prestations**  
**61.5 Activités spécifiques**

## 61.5 Activités spécifiques

- Mise en oeuvre d'un programme de développement durable pour l'ensemble des prestations de l'Etat.
- Suivi et coordination de l'application de la législation sur les marchés publics.
- Application de la législation sur les procédés de réclame.
- Application de la législation sur la prévention des accidents de chantier.

## Descriptif

### Développement durable

- Assurer la mise en œuvre de l'Agenda 21 figurant dans le programme de législature.
- Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du développement durable.
- Appui aux services
- Information, communication, représentation auprès des tiers.
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers.

### Marchés publics

- Suivi et contrôle de l'application de la législation.
- Conseil aux services, aux communes et mandataires.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.
- Animation du centre de compétences du site internet de publication simap.
- Participation au comité directeur de l'association simap.ch.
- Participation aux groupes de travail intercantonaux.
- Récolte de statistiques.

### Procédés de réclame

- Examen et approbation des règlements communaux.
- Appui et conseil aux voyers des routes, chefs d'entretien des routes et aux communes en matière d'application de la loi.
- Rédaction de préavis cantonaux, d'interventions et de déterminations sur des dénonciations.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.
- Services de l'Etat, communes, public.

**Groupes de prestations**  
**61.6 CAMAC**

## 61.6 CAMAC

Traitement des dossiers de demandes de permis de construire et des autres types de dossiers et processus pour le compte des services de l'ACV.

### Descriptif

- Gestion des demandes de permis de construire.
- Saisie et contrôle des dossiers.
- Mise en circulation des dossiers.
- Recueil des déterminations des services.
- Synthèse et notification aux communes.
- Publication des avis d'enquête.
- Support, statistiques et formation des partenaires.
- Prestations à tiers.
- traitement des autres types de dossiers et processus pour le compte des autres services de l'ACV.
- Mise en circulation des autres types de dossiers.
- Recueil des déterminations et notification des synthèses brutes aux services demandeurs.
- Mise à disposition et gestion de la plate-forme centralisée pour le traitement des autres types de dossiers et flux (CenDo).
- Gestion des projets d'intégration des nouveaux dossiers et flux dans CenDo.
- Support et formation des services utilisateurs de la plate-forme.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services et département de l'ACV.
- Communes.
- Mandataires (architectes, bureau d'ingénieurs, constructeurs, etc..).
- Public et citoyens.

**Evénements marquants, évolutions significatives**

Pour l'année 2011, le SG n'a pas fait l'objet de grande évolution. Au niveau du personnel, plusieurs changements sont intervenus au secrétariat-réception. Un renforcement de la cellule plateforme collaborative est intervenu en décembre avec l'engagement d'une cheffe de projet faisant passer l'effectif à 1.5 ETP.

Dans le cadre des prestations d'aide et d'appui aux divers services du DINF, le secrétariat général a participé à de nombreux projets au sein de COPIL.

Au niveau transversal, le SG apporte sa contribution dans les groupes de travail interdépartementaux.

## Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

### Appui à la conduite départementale

Dans le cadre de l'introduction du nouveau droit fédéral de la géoinformation au niveau cantonal, la cellule juridique du SG a continué à s'impliquer fortement au côté de la direction de l'Office de l'information du territoire (OIT). La loi sur la géoinformation a été adoptée par le Conseil d'Etat juste avant Noël et le projet de règlement sera mis en consultation publique en janvier 2012.

Dans le dossier CGN, le SG apporte son soutien pour l'organisation des séances avec les autres cantons et avec la task force interne et le suivi des décisions.

Le SG a organisé le séminaire sur la comparaison des transports dans les villes suisses et les conclusions à en tirer pour le canton de Vaud.

Une nouvelle enquête de satisfaction a été lancée à la rentrée d'août pour tout le département par l'unité RH avec l'appui de la cellule ESOPE du CHUV.

L'unité RH a organisé la participation du DINF au forum de l'EPFL avec le DSE.

Le SG a animé différents groupes de communication de grands projets (Nouveau Parlement, Axes forts transports publics en coordination avec le PALM).

L'unité financière départementale a déposé son dossier de système de contrôle interne (SCI) en vue de sa certification. Elle a coordonné au niveau du département le projet SAP et participé activement aux ateliers.

### Marchés publics

Pour améliorer le soutien aux adjudicateurs, les pages internet ont été renforcées avec une foire aux questions/réponses (FAQ) et des pages intranet ont été élaborées pour les services de l'administration.

Les barèmes de pondération des critères pour l'adjudication des marchés utilisés par le DINF ont été intégrés dans le DRUIDE et sont devenus obligatoires pour tous les services de l'Etat à l'automne.

Pour poursuivre la **lutte contre le travail au noir**, une décision de sanction pécuniaire contre un adjudicataire ayant sous-traité à une société occupant des travailleurs non déclarés a été prononcée au printemps. Cette décision a été confirmée par la Cour de droit administratif et public en septembre. Un recours au Tribunal fédéral est en cours d'instruction. Cinq nouvelles exclusions des marchés publics de 12 à 18 mois ont été prononcées cette année contre des entreprises condamnées pour avoir employé des travailleurs non déclarés et inscrites sur la liste du seco.

### CAMAC

La mise en production de l'application modernisée s'est achevée à l'été avec la suppression de l'accès à l'ancienne application. La mise en ligne du site CAMAC sous typo 3 a été finalisée.

L'organisation du partenariat avec les cantons de Neuchâtel, Tessin et Uri a été formellement adoptée à l'automne.

### Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
147	Amélioration de la coordination des procédures d'autorisation de construire	1ère étape en cours	en lien avec l'ouverture du portail cyber
148	Simplification de la procédure d'immatriculation des bâtiments	en attente de l'adoption de la Lgeo par le Grand Conseil	

Rapport annuel de gestion 2011  
Département des Infrastructures (DINF)  
Secrétariat général (SG-DINF)

**Sources d'informations complémentaires**

**Groupes de prestations**  
**61.5 Activités spécifiques**

## **61.5 Activités spécifiques**

- Coordination et suivi de la mise en oeuvre de l'Agenda 21
- Agir comme centre de compétences, de ressources et d'appui auprès des services

### **Descriptif**

- Coordonner les différents groupes de travail de l'Agenda 21
- Appuyer les services sur la mise en oeuvre de projets spécifiques
- Répondre aux interventions parlementaires en lien avec l'Agenda 21
- Conduire des projets spécifiques liées à la gestion de l'administration
- Informer et communiquer sur la démarche
- Représentation de l'Etat auprès de tiers
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG

## **Forum développement durable et formation des 4 et 5 novembre**

### **Quel enseignement pour une société durable?**

**Le rendez-vous de tous les acteurs de la formation, de l'école obligatoire aux hautes écoles.**

Les 4 et 5 novembre dernier s'est déroulé à l'Université de Lausanne le premier Forum romand sur le développement durable et la formation. A cette occasion, quelque 160 enseignants et étudiants ont pu approfondir leurs connaissances des différentes facettes du développement durable

En compagnie d'une cinquantaine d'experts, ils ont réfléchi et débattu sur le rôle de la formation dans ce domaine. Ce Forum, organisé par plusieurs partenaires sous l'égide de l'Etat de Vaud, a rencontré un grand succès.

Ce Forum était ouvert à tous les acteurs de la formation, de l'école obligatoire aux études supérieures. Durant ces deux journées, les participants ont pu suivre différentes séances d'information et de discussion sur des thèmes couvrant l'économie, les sciences, la participation, les agendas 21, l'aménagement du territoire ou encore la communication, toujours en lien avec les questions de formation.

Plusieurs intervenants renommés ont été invités à donner des conférences plénières ou à participer à des débats contradictoires. En ouverture de la manifestation, différentes personnalités dont Mme Anne-Catherine Lyon et M. François Marthaler, Conseillers d'Etat, ainsi que le Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche M. Mauro Dell'Ambrogio ont rappelé l'importance de mettre en lien le développement durable et la formation dans notre société actuelle.

L'organisation de ce Forum, sous l'égide de l'Etat de Vaud, confirme la volonté du Conseil d'Etat d'œuvrer dans l'esprit du développement durable. Les différentes institutions et organisations partenaires de l'événement, parmi lesquelles l'Université de Lausanne, l'EPFL, la HES-SO, la CIIP, la HEP Vaud, la Fondation Education et développement (FED) et la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement (FEE), tirent un bilan positif de cette manifestation

Pour en savoir plus : <http://www3.unil.ch/wpmu/forumdd/>

## **Bilan Co2 et de développement durable des activités de l'administration**

L'objectif du Bilan Co2 et du Global reporting initiative (GRI) du fonctionnement de l'ACV est de diffuser des informations sur les engagements de l'administration à œuvrer en faveur du développement durable (économie, social, environnement) et d'illustrer cette démarche à l'aide d'indicateurs et de projets significatifs permettant de les faire évoluer.

Aujourd'hui, l'ensemble des informations (indicateurs et projets y relatifs) a été collecté et les résultats ont été présentés aux contributeurs au sein de l'administration, ainsi qu'aux partenaires de l'UDD intéressés à initier une telle démarche. La prochaine étape permettra de présenter le projet et ses résultats au Conseil d'Etat, puis sous réserve de son approbation, suivra un Jalons qui pourrait être diffusé à la fin du mois d'avril 2012.

Les entités suivantes ont contribué à ce projet :

- DINF : SG-DINF, SIPAL, SR, DS, CADEV, SM, UDD
- DFIRE : SPEV
- DFJC : SG
- DSE : BEHF
- DSASS : SSP
- Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV)

Pionnier en la matière, le Canton de Vaud est le premier canton suisse à s'être engagé dans une telle démarche.

## **Les hôpitaux vaudois s'engagent pour le développement durable**

Les établissements membres de la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV), regroupant l'ensemble des hôpitaux reconnus d'intérêt public du Canton de Vaud, ont décidé d'intégrer la notion du développement durable dans leurs stratégies d'entreprise. Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'une commission ad hoc qui collabore avec l'UDD, par la signature d'une charte en présence de MM. les Conseillers d'Etat Maillard et Marthaler le 4 juillet, ainsi que par la mise sur pied de partenariats opérationnels.

Comme porte d'entrée dans ce vaste domaine, les hôpitaux de la FHV ont choisi de prioriser l'amélioration de la gestion énergétique, objectif qui s'avère particulièrement pertinent au vu de l'importance et de l'hétérogénéité du parc immobilier hospitalier vaudois. Pour ce faire, les directions pourront s'appuyer sur les compétences et technologies développées à l'HEIG-VD, pour laquelle ce partenariat constitue un « terrain de jeu » intéressant.

D'autres partenariats sont également prévus, tels qu'avec la CADES, Centrale d'Achat des Etablissements Sanitaires, pour intégrer la notion d'achats responsables avec l'aide de l'UDD pour les appuis conceptuels et politiques ou encore avec Espace Compétences, centre de formation de la santé et du social.

## **Cours pilote sur l'utilisation du Guide des achat professionnel responsable**

En juin 2009, les Cantons de Genève et Vaud, en collaboration avec l'Association des communes genevoises et le soutien de la Confédération, ont publié un Guide des achats professionnels responsables.

Afin d'accompagner les professionnels dans les communes à mettre en place des procédures d'achats responsables, l'Unité de développement durable a mis sur pied une formation pilote à l'intention des membres de l'association Coord21 (Association des collectivités publiques de Suisse romande et du Tessin engagées dans une démarche de développement durable).

Suivis par 25 membres, les objectifs du cours et son déroulement ont été validés.

Suite à cette première session, ce cours a été inscrit au programme 2012 du Centre d'éducation permanente de la fonction publique (CEP). Il sera également organisé par le Canton de Genève via le Service cantonal du développement durable.

Pour en savoir plus : [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch)

Pour en savoir plus : CEP : [www.cep.vd.ch](http://www.cep.vd.ch)

## Actions pour la durabilité dans les communes

Inscrit dans le programme de législation du Gouvernement, l'Agenda 21 cantonal est un appel à l'ensemble de la société vaudoise à agir pour atteindre ses objectifs en termes de durabilité. Les communes étant au cœur de la concrétisation du développement durable, ce guide a été publié à leur intention. Chaque commune agissant déjà de différentes manières pour la durabilité, il s'agit de poursuivre ces engagements et de développer des réseaux d'échanges et d'expériences autour des bonnes pratiques.

Répondant à un besoin exprimé par les communes, ce guide est constitué d'un Jalons et d'un recueil de fiches disponibles sur Internet ([www.vd.ch/communes](http://www.vd.ch/communes)) et sous format papier. Le premier présente de manière simple deux façons d'intégrer le développement durable : la concrétisation d'actions spécifiques et la mise en œuvre d'un programme de développement durable ou Agenda 21. Le recueil comprend environ septante exemples d'actions de durabilité pouvant être initiés de manière indépendante.

Le guide complet est disponible sur Internet. La version papier peut être commandée gratuitement auprès l'Unité de développement durable l'État de Vaud (021 316 73 24)

Pour en savoir plus : [www.vd.ch/durable](http://www.vd.ch/durable)

## Agenda 21 du Service des routes

L'Agenda 21 du Conseil d'Etat concerne particulièrement le Service des routes qui entretient plus de 1505 kilomètres de routes cantonales et exploite un budget de fonctionnement annuel de 100 millions de francs. Les impacts de ses activités sur l'environnement, l'économie et la sécurité des usagers sont indéniables. C'est donc en parfaite cohérence avec la volonté du gouvernement que ce service s'est engagé dans une démarche Agenda 21 propre à ses missions.

Aujourd'hui, les objectifs de la direction du service en termes de durabilité sont posés:

- préservation du climat par la promotion des économies d'énergie
- utilisation rationnelle des ressources naturelles et financières
- promotion de la santé et de la sécurité et intensification de la formation et de l'information.

La prise en compte de la durabilité par le service des routes n'est pas une préoccupation nouvelle et de nombreux projets sont déjà réalisés ou en cours d'étude. Un Jalons, en cours d'élaboration, présentera les plus significatifs pour promouvoir la pluralité d'approches en termes de durabilité et inciter les autres acteurs de la construction, et plus particulièrement du génie civil, à poursuivre ces expériences.

La richesse et la variété des métiers du service des routes nécessitent la mise sur pied d'une démarche de durabilité qui englobe l'ensemble des missions des collaborateurs. Ainsi, cet Agenda 21 a été élaboré par le biais d'ateliers dont les résultats ont forgé les objectifs choisis par la direction. Ce processus participatif assure la meilleure adhésion possible de l'ensemble des divisions et surtout, crée un lien fort entre les personnes de terrain chargées de l'exploitation et les ingénieurs qui assurent la conception des projets.

La démarche Agenda 21 du service des routes est appelée à se dérouler sur plusieurs années, dans un esprit d'amélioration continue. Des expériences seront faites puis analysées pour renforcer la prise en compte de la durabilité. Les bonnes pratiques existantes et celles qui sont à venir seront certainement une opportunité de travailler autrement et conduire des expériences enrichissantes et inédites.

Le lancement officiel de cet Agenda 21 et la diffusion du Jalons y relatif auront lieu d'ici au mois de juin 2012.

Rapport annuel de gestion 2011  
Département des Infrastructures (DINF)  
Unité de développement durable (UDD)

**Sources d'informations complémentaires**

**Groupes de prestations**  
**68.0 Administration**

## **68.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

### **Descriptif**

---

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support TH.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

**Groupes de prestations**

**68.1 Exécution de la mensuration officielle**

---

**68.1 Exécution de la mensuration officielle**

Planification et supervision de l'exécution de la mensuration officielle.

---

**Descriptif**

- Direction de l'exécution de la mensuration officielle.
- Contrôle, entretien et renouvellement des points fixes (points fixes planimétriques, points fixes altimétriques).

---

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

**Groupes de prestations**

**68.2 Données de la mensuration officielle**

---

**68.2 Données de la mensuration officielle**

Mise à jour et diffusion des données de la mensuration officielle.

---

**Descriptif**

- Mise à jour de la base de données cadastrale officielle.
- Insertion des géodonnées des services de l'ACV et d'autres prestataires dans le datawarehouse.
- Diffusion des données de la mensuration officielle et des autres géodonnées.

---

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

**Groupes de prestations**  
**68.3 Système d'information sur le territoire**

---

## **68.3 Système d'information sur le territoire**

Coordination et développement du système d'information sur le territoire.

---

### **Descriptif**

- Coordination et pilotage des projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'ACV.
- Conseil aux services et aide au suivi de projets.

---

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services de l'administration cantonale.
- ASIT-VD.

## Evénements marquants, évolutions significatives

Le processus d'introduction du nouveau **droit fédéral de la géoinformation** au niveau cantonal s'est poursuivi en 2011. Le projet de loi cantonale (Lgéo-VD), mis en consultation publique fin 2010, a été adopté par le Conseil d'Etat le 19 décembre 2011. Le projet de règlement d'application, élaboré durant cette année, sera mis en consultation début 2012.

L'essentiel des ressources de la mensuration officielle (MO), ainsi qu'une partie de celles de la géoinformation, ont encore été allouées au projet **SAU** (surfaces agricoles utiles), ce qui a permis de terminer ce projet. Le quart du territoire cantonal a été mis à jour ou intégré dans la base de données cadastrale officielle (BDCO). 3'000 plans cadastraux et plus de 24'000 immeubles ont été mis à jour au Registre foncier.

Les travaux relatifs au projet de **couverture complète** du territoire vaudois par des données issues de la mensuration officielle se sont poursuivis en 2011. Plusieurs entreprises de numérisations préalables cadastrales (NPC) et de numérisations simplifiées (NPCS) ont été adjudgées. Près de 4% supplémentaire de la surface cantonale dispose désormais des données cadastrales sous forme numérique. Une nouvelle base de données centralisée (BDPRP) présentant la même structuration des données que la BDCO a été mise en production, ce qui facilite la gestion et la diffusion de ces géodonnées. Fin 2011, 85% de la surface est couverte par des données provenant de la BDCO ou de la BDPRP (données simplifiées). Des travaux sont en cours de réalisation sur le 13% restant, alors que le solde sera déclenché en 2012.

L'OIT a élaboré son **plan cantonal de réalisation de la mensuration officielle** pour les 4 prochaines années. Ce plan permet de situer la stratégie cantonale par rapport à la stratégie fédérale et servira d'assise à la convention-programme liant la Confédération au Canton pour la période 2012-2015.

*Carte d'avancement de la réalisation de la mensuration officielle et de la numérisation simplifiée :*

[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sit/fichiers\\_pdf/Avanc\\_BDCO\\_A0.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Avanc_BDCO_A0.pdf)

*Disponibilité des données issues de numérisations simplifiées dans le cadre du projet de couverture complète du territoire par des données issues de la mensuration officielle :*

[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sit/fichiers\\_pdf/Synoptique\\_Avancement\\_NPCS\\_Color.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Synoptique_Avancement_NPCS_Color.pdf)

## Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

Dans le cadre de la **mise à jour permanente** du plan RF, l'OIT a contrôlé et intégré plus de 2'900 dossiers de mutations dans la BDCO, ce qui représente une quantité en constante augmentation.

Les adjudications de nouvelles entreprises de **premier relevé** se sont poursuivies en 2011. Des bureaux privés ont participé activement à la préparation des entreprises mises en soumission. Trois entreprises de premier relevé ont été adjudgées à des bureaux d'ingénieurs-géomètres.

Le traitement des **dossiers en attente** depuis plusieurs années (liquidations d'enquêtes, répartitions des frais, reconnaissances fédérales, boucllements administratifs, dossiers AF, etc.) s'est renforcé. Ce traitement prend beaucoup de temps et des compléments doivent régulièrement être demandés. Au total, 20 entreprises de premier relevé ont pu être bouclées, faisant diminuer le nombre d'entreprises ouvertes à près d'une soixantaine.

La saisie du **thème adresses** dans la BDCO s'est poursuivie et le thème complet est désormais disponible pour plus d'une quarantaine de communes.

L'entité "**points fixes**" a poursuivi ses visites, mesures et calculs des points de triangulation (PFP2), afin de préparer le passage de la mensuration officielle dans le nouveau cadre de référence MN95. La détermination et la saisie des coordonnées planimétriques des points de nivellement cantonaux (PFA2) sont bien avancées, ce qui permettra de les représenter prochainement sur les plans du registre foncier. Les mentions "repères de mensuration" pour les points fixes planimétriques et altimétriques des catégories 1 et 2 ont été en grande partie mises à jour au Registre foncier.

La **diffusion des géodonnées** connaît toujours la croissance, avec un volume global des produits commandés en augmentation de 8.4%, passant ainsi à plus de 14'100 fichiers de géodonnées délivrés par l'OIT. A noter que les communes commandent de plus en plus de géodonnées en raison notamment d'une augmentation de l'offre cantonale de géodonnées (plan de base en particulier : voir ci-dessous) et de la mise en place de bureaux techniques dans les communes fusionnées. Plus de 92% des commandes proviennent du GEOportail cantonal.

Un autre fait marquant de l'année est la mise à disposition publique du **plan de base** aux échelles 1 :5'000 et 1 :10'000 en couleur et ton de gris. Ce nouveau plan, élaboré directement à partir des données cadastrales, et complété par des données dérivées d'autres produits (MNT LIDAR), se substitue au plan d'ensemble, qui conserve une valeur de plan historique. Une version du plan de base avec nomenclature simplifiée devrait être proposée pour la prochaine mise à jour prévue en été 2012.

Le nombre d'**utilisateurs permanents** (UP) des données de la MO a encore progressé en 2011 et 21 communes supplémentaires sont dorénavant au bénéfice d'un contrat leur permettant d'accéder aux géodonnées de la mensuration officielle à des conditions avantageuses. Avec la diminution du nombre de communes en raison des fusions, ce sont maintenant 276 communes sur un total de 336 qui sont au bénéfice d'un tel contrat à fin 2011.

*Carte des communes avec contrat d'utilisateur permanent des données cadastrales :*

[www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sit/fichiers\\_pdf/Contrat.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Contrat.pdf)

La consultation du guichet cartographique **GéoPlaNet** ([www.geoplanet.vd.ch](http://www.geoplanet.vd.ch)) continue de croître pour s'établir à près de 15 millions de pages consultées (+13%).

La consultation des **GEOservices** connaît une progression mesurée. En terme de volume de données, ce sont toutefois plus de 100GB de données qui ont transité par le serveur concerné. Des pointes d'utilisation ont été provoquées par les exercices liés au système d'aide à la conduite SagaCrisis pour la gestion des interventions en cas de catastrophes du SSCM.

La mise en conformité du **registre cantonal des bâtiments** (RCB) avec la base de données cadastrale officielle a démarré en 2011, afin de permettre à terme la reprise des identifiants fédéraux de bâtiments (EGID) dans les données de la MO conformément aux directives fédérales. La mise en œuvre de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) se poursuit avec l'échéance à fin 2012 pour l'attribution des identifiants de logements (EWID) à tous les habitants du canton. Un important travail de coordination avec la commune de Lausanne est à prévoir. A fin 2011, pratiquement toutes les communes ont mis en vigueur ou déposé un projet de numérotation des bâtiments pour les adresses.

La collaboration intercantonale dans le domaine du **cadastre géologique** s'est renforcée avec la participation de partenaires supplémentaires, alors que la récolte des données internes à l'ACV est terminée. La collaboration avec la cellule des dangers naturels s'est poursuivie de manière intense (regroupement des activités entre cadastre géologique et cellule des dangers naturels au 1<sup>er</sup> janvier 2012). Les premières cartes (avec modèle 3D du sous-sol) du cadastre géothermique ont été réalisées en collaboration avec le SEVEN, le SESA et certains bureaux privés.

Les **fusions de communes** des mois de juillet 2011 et janvier 2012 ont nécessité la mise en œuvre de ressources importantes à l'OIT, un plan d'action a été établi avec le détail de l'ensemble des opérations nécessaires au rétablissement des données cadastrales, du registre des bâtiments et de l'infrastructure cantonale de données géographiques. Les synoptiques de l'état des communes avant et après fusions sont disponibles sur le site de l'OIT : <http://www.vd.ch/index.php?id=7375>.

Rapport annuel de gestion 2011  
Département des Infrastructures (DINF)  
Office de l'information sur le territoire (OIT)

**Sources d'informations complémentaires**

**Groupes de prestations**  
**62.0 Support**

Gestion et administration du service

**Descriptif**

- Direction
- Ressources humaines
- Secrétariats
- Support informatique
- Gestion financière
- Affaires juridiques
- Achats économat
- Atelier de reprographie

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général du DINF
- Services transversaux du Canton
- Offices de la Confédération.
- Autres groupes du contrat

**Groupes de prestations**  
**62.1 Planification**

---

## 62.1 Planification

---

### Descriptif

- Préparation de la planification stratégique du Canton
- Etudes préliminaires
- Surveillance des routes

---

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes
- Usagers de la route
- Collaborateurs du DINF
- Autres services de l'Etat
- Bureaux techniques

**Groupes de prestations**  
**62.2 Études, projets**

## 62.2 Etudes, projets

Études, projets, directions des travaux.

### Descriptif

- Dossiers de projets en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers de projets en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers de projets en matière de conservation et de gros entretien
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de conservation et de gros entretien

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Confédération
- Cantons
- Communes
- Privés (usagers, bordiers)
- Mandataires
- Services industriels

**Groupes de prestations**  
**62.3 Exploitation**

## 62.3 Exploitation

---

Exploitation des réseaux des routes nationales et cantonales et de leurs annexes.

### Descriptif

---

- Travaux d'amélioration et de renouvellement au budget de fonctionnement
- Travaux de conservation et de gros entretien au budget de fonctionnement
- Voirie, Zones vertes
- Service hivernal
- Equipements
- Service accidents et événements naturels

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Service industriels
- Privés (individuels et collectifs)

**Groupes de prestations**  
**62.4 Services**

## 62.4 Services

---

Services aux clients

### Descriptif

---

- Services à l'ACV
- Services à des tiers externes à l'ACV
- Gérance du domaine public
- Gestion des fonds d'achat pour les véhicules lourds et légers de l'Etat de Vaud

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Services industriels
- Privés (individuels et collectifs)

## Événements marquants, évolutions significatives

### UT II

L'Unité territoriale II, instituée par la Confédération suite à la RPT, représente une structure intercantonale entre les cantons de Fribourg, Genève et Vaud, chargée de l'exploitation des autoroutes. Le canton de Vaud assure la coordination et le pilotage de l'ensemble.

2011 a été la quatrième année de collaboration intercantonale. Cette année a permis au partenariat de fonctionner de manière optimale dans le cadre de la convention convenue entre les trois cantons. Malgré ce constat positif, l'UT II a vu cette année les limites en termes de synergies de son organisation actuelle, dues principalement à la large indépendance dont bénéficient les trois cantons partenaires. Conscient de ce fait, l'UT II va étudier en 2012 les possibilités d'un changement structurel pour une plus forte intégration intercantonale.

L'UT II a finalisé cette année le contrat de prestation le liant avec l'Office fédéral des routes (OFROU) jusqu'en 2013. Les projections du résultat financier 2011 lié à ce contrat sont positives en grande partie grâce aux mois d'hiver cléments permettant de substantielles économies sur les prestations de déneigement.

Fin 2011, la problématique de la taxe sur la valeur ajoutée, plus précisément de la taxe occulte engendrée par l'UT II, a enfin trouvé une solution consensuelle avec l'OFROU. Sans entrer dans le détail de ce dossier complexe, précisons que le différend datait du premier contrat de prestation passé avec l'OFROU en 2008.

### MISTRA - Note pour rapport de gestion

Le système MISTRA est un ensemble modulaire d'applications permettant la gestion des données métiers relatives aux routes (revêtements, ouvrages d'art, trafic, accidents). Il est financé et développé par l'OFROU qui le met à disposition des cantons. Il constitue une plate-forme de type SIG, intégrée, conviviale, permettant d'afficher et d'analyser les données routières.

Le Service des routes a donc logiquement décidé d'introduire MISTRA afin de remplacer les applications actuelles fonctionnant avec des technologies dépassées et des bases de données séparées. Le projet d'introduction est en cours depuis 2010, il est conduit conjointement par notre service et la DSI.

L'année 2011 a été consacrée à l'analyse détaillée des applications existantes afin de préparer au mieux la migration des données. L'introduction de MISTRA passe aussi par la signature d'une convention entre l'OFROU et le canton. Après la mise en consultation en mars, le SR et la DSI ont émis quelques remarques et la version définitive est parvenue en fin d'année.

En 2012, le SR et la DSI pourront signer la convention et ainsi introduire les premières applications.

### Planification stratégique des routes

Suite à l'adoption par le Conseil d'Etat en 2010 de la nouvelle planification stratégique des routes à l'horizon 2020 (RoC 2020), une modification de la loi sur les routes portant essentiellement sur la nouvelle hiérarchisation du réseau cantonal a été établie et est sur le point d'être entérinée par le Grand Conseil.

Les dernières discussions ont lieu avec les communes concernant le statut des routes qui les traversent et le nouveau règlement d'application de cette modification qui en découle a été mis au point. La loi et le règlement d'application devraient entrer en vigueur dès le début de l'année 2012.

Il s'agit en effet de classer le réseau cantonal en trois catégories: le réseau de base, le réseau complémentaire et le réseau d'intérêt local.

La prochaine étape des réflexions, qui a déjà débuté au sein du Service des routes, portera sur les réponses à la motion Marendaz qui demande que le Canton reprenne les traversées de localités. Le service a d'ores et déjà établi des scénarios techniques de reprises en collaboration avec d'autres services cantonaux, en vue de la discussion qui est maintenant portée à un niveau politique entre le Canton et les communes. Le service poursuivra sa tâche de soutien technique dans le cadre de ces discussions.

### Les projets d'agglomération

Les projets d'agglomérations ont donné lieu à divers types de projets dans lesquels le Service des routes est largement impliqué en termes de réalisation. Il s'agit :

1. des projets de requalification de routes cantonales

Sur la RC 1 dans l'agglomération du PALM les travaux au droit de l'EPFL sont achevés. Les mesures d'aménagement et d'exploitation devant l'UNIL et jusqu'à la Venoge sont définies, avec des conventions de financement en partie signées avec les communes, les étapes de consultations des services sont entamées. Les mesures à prévoir depuis la Venoge jusqu'à Morges sont au stade d'élaboration des avant-projets, en collaboration avec le SDRM. Sur la RC 1, en agglomération nyonnaise, les mesures à prévoir sont également en cours d'élaboration des avant-projets, en collaboration avec Région Nyon.

2. des projets d'amélioration de certains carrefours ou tronçons de routes cantonales en vue de l'accélération des transports publics, en collaboration avec Région Nyon

Les échéances de réalisation sont particulièrement serrées puisqu'il s'agit de mettre en place la nouvelle organisation du réseau de bus régional à la fin 2012. Le service a donc pour mission d'identifier et mettre en œuvre les mesures réalisables dans ce délai et éventuellement des mesures provisoires dans le cadre de la mission qui lui est donnée au sein du canton.

Dans l'agglomération du PALM, la définition du projet de gestion intégrée de l'ensemble des carrefours à feux du périmètre compact s'est achevée tant en termes fonctionnels (quels types d'exploitations des carrefours à feux sont à assurer, quels types d'informations doivent être mis en commun et alimentés), qu'en termes de moyens (quelle localisation, quels effectifs, quels types de matériels sur les carrefour ou à la centrale et quels types de liaisons à mettre en place). Une nouvelle étape est entamée depuis mi-2011 qui consiste à identifier, négocier avec les partenaires concernés et mettre en œuvre une première étape de cette centrale.

### **La sécurité routière**

L'étude d'accidentologie sur le réseau cantonal hors traversées de localité, entre 2005 et 2010, s'est achevée en 2011. Le constat est que de nombreux points noirs identifiés entre 2000 et 2005 ont été traités et la sécurité est globalement meilleure sur le réseau cantonal, puisque le nombre de points noirs identifiés est passé d'une cinquantaine à une vingtaine de points encore problématiques. Le Service des routes poursuit donc sa tâche de traitement de 5 à 7 points noirs par an, sachant qu'une mise à jour du diagnostic doit être faite régulièrement qui met en évidence de nouveaux problèmes au fur et à mesure que certains sont résolus. Cette mise à jour devrait devenir automatique avec le projet Kuba du projet Mistra dans lequel le canton de Vaud est canton pilote.

### **Les routes nationales**

Des mesures d'accompagnement des jonctions autoroutières en développement dans les agglomérations Rivelac, Lausanne-Morges et du franco-valdo-genevoise (de Coppet à Rolle pour le canton) mais aussi dans le secteur de la jonction d'Aubonne ont été ou sont encore à l'étude.

Dans ces réflexions, le Service des routes définit les mesures d'exploitation et d'aménagement des routes cantonales qui desservent ou desserviront les jonctions qui seront améliorées ou créées dans le canton. Les étapes de réalisation de ces mesures et les interdépendances avec le développement du territoire (PAC Littoral Parc, secteur de Crissier-Bussigny, etc.) et les éventuels axes forts de transports publics sont également établis, dans un objectif de coordination et de programmation des mesures avec l'OFROU, les schémas directeurs, les communes et les autres services cantonaux.

La suite de ces réflexions, qui est déjà entamée sur certains secteurs, consiste à réaliser les avant-projets de ces aménagements en vue des répartitions financières et des demandes de financements à faire de la part de chacun, l'objectif étant une réalisation optimisée de ces mesures routières.

## Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

### H144

L'année 2011 est marquée par la fin de la réalisation de 3 ouvrages d'art soit le pont sur le Grand Canal, la galerie couverte de Crebelley et le viaduc sur l'A9. Le viaduc sur le Rhône, qui sera achevé en 2012, est, quant à lui, pratiquement terminé à l'exception du bétonnage des parapets. Est aussi terminé le tracé routier situé entre le Rhône et le village de Crebelley. La date de l'ouverture de la route aux usagers est prévue le 8 novembre 2012.

### RC 177, nouvelle route de liaison entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville /Aclens et la jonction autoroutière de Cossonay

L'année 2011 a été marquée par les événements suivants :

- **Procédure d'enquête publique.** Suite à l'arrêt de la Cour du droit administratif et public (CDAP) du 5 octobre 2010, annulant les décisions du DINF au motif que le dossier était lacunaire sur la question des surfaces d'assolement (SDA), le dossier d'enquête a été complété.
- Les levées d'opposition ont été notifiées à nouveau aux opposants le 7 octobre 2011. Celles-ci ont fait l'objet de recours de L'AVV et du WWF Vaud le 11 novembre 2011. Le 22 décembre 2011, le Service des routes a soumis au chef de département un projet de réponse aux recours susmentionnés.
- **Reconnaisances géotechniques.** Une campagne de sondages et d'essais a eu lieu au printemps 2011, elle a permis de compléter les informations existantes et de donner toutes les bases aux mandataires pour élaborer les projets.
- **Syndicat AF.** L'enquête 2, «estimation des terres et extension du périmètre» a eu lieu en mai 2011. Les oppositions à cette enquête ne pourront être traitées qu'après l'entrée en force de l'enquête d'avant-projet sur les travaux collectifs.

### Mise en conformité au trafic 40t du réseau prioritaire des routes cantonales

Dans le cadre du crédit-cadre de CHF 12.7 millions octroyé par le Grand Conseil en 2009, les travaux de renforcement sur l'axe des Mosses se sont poursuivis en 2011 par la mise en conformité de 6 ouvrages.

Les travaux se termineront en 2012 avec le renforcement du solde des ouvrages permettant ainsi le passage du trafic 40t par le Col des Mosses.

Dans le cadre du crédit-cadre de CHF 8.6 millions octroyé par le Grand Conseil en 2010, 4 ouvrages ont été renforcés en 2011. Il s'agit du pont de la Promenthouse, du passage inférieur (PI) RC 601 - Vernettes (Montpreveyres, RC 601), du pont sur le Forestay (Rivaz, RC 780) et du PI RC 780 sur CFF – Rottaz (Roche, RC 780).

### Correction de la Chaudanne et du virage des Rez

Le décret du Grand Conseil de janvier 2011 accordant un crédit de CHF 20.4 millions a permis de débiter les travaux sur ces 2 tronçons constituant des "goulets d'étranglement" du réseau routier du Pays-d'Enhaut.

Au lieu-dit Les Rez, le virage a été élargi et la mise en service a pu avoir lieu avant la saison hivernale.

A la Chaudanne, les travaux se sont concentrés sur le tronçon situé entre le pont sur la Sarine et le passage à niveau du MOB. La construction de l'ouvrage principal, le pont sur le MOB, a débuté en fin d'année avec la réalisation des puits de fondation.

Les travaux 2012 reprendront au mois d'avril pour se poursuivre jusqu'au début de la saison hivernale.

La fin des travaux est prévue à l'automne 2013.

### La lutte contre le bruit

Comme les années précédentes, l'année 2010 a surtout été consacrée aux contacts avec les communes et aux études.

Sur les 163 communes concernées par la problématique du bruit routier, 156 ont été contactées directement pour être informées et sensibilisées. Ces démarches ont porté leurs fruits: 80 études d'assainissement ont été lancées, 16 sont techniquement terminées et circulent dans l'administration pour préavis et validation, et 14 ont été approuvées par le Conseil d'Etat.

Sur le terrain, les mesures de protection en faveur des riverains se réalisent, sous la forme de modération de trafic (Corcelles-près-Payerne, Echallens, La Sarraz, Lausanne, Mex, St-Sulpice, etc.) ou par la pose de revêtement phonoabsorbant sur la chaussée (Crissier, Forel, Lausanne, La Tour-de-Peilz, etc.).

## Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
149	Mise en place d'un outil de suivi des boucléments trimestriels	Validée CS	DSI : à partir de 2013 car lié au projet SAP. SR : doit être lié au projet Proconcept, terminé en juin 2011.
150	Dématérialisation du flux interne du courrier entrant et sortant	Validée CS	Devrait être déployé à la DSI courant été 2011 et validé fin 2011. Une GED devrait être proposée aux services courant 2012. Démarrage du projet SR 2012/2013.
151	Simplification du flux des factures liées aux syndicats AF	Réalisé	SR : supprimé les doubles contrôles effectués par le SR après l'examen du SDT.
152	Amélioration du processus de déclaration de sinistre pour les véhicules à moteur du SR (RCVM)	Réalisé	Processus SR 10-4
153	Mise à disposition des usagers d'un schéma explicatif de la procédure de projets routiers	Réalisé	Vade-mecum du SR mis à disposition des communes
154	Mise en place d'un formulaire électronique "Bulletin de prêt, location, livraison (stock signalisation CEB)"	Validée CS	Réalisé le modèle E27-11
155	Mise en place d'un formulaire électronique "Demande légalisation signalisation pour commune avec délégation de compétences"	Validée CS	En cours avec la mise en place de LEGAL
156	Mise en place d'un formulaire électronique "Avis de pose de la signalisation"	Validée CS	En cours avec la mise en place de LEGAL
157	Harmonisation de la procédure d'envoi du tableau mensuel des restrictions	Réalisé	La procédure d'envoi a été adaptée
158	Mise en place d'un workflow pour le traitement d'une demande de signalisation	Réalisé	Les procédures sont disponibles dans le système d'information du SR
159	Délivrance sous forme électronique de certaines autorisations pour des objets ne relevant pas de la sécurité	Partiellement réalisé	Formulaire "demande de conduite de fouille" est à disposition sur le site du SR
160	Réconciliation des bases de données véhicules et simplification du SAN et du CCEV	Réalisé	Automatisé
161	Simplification du stockage des fiches LISA	Partiellement réalisé	Avis de juristes obtenu, rédiger la directive

Rapport annuel de gestion 2011  
Département des Infrastructures (DINF)  
Service des routes (SR)

**Sources d'informations complémentaires**

**Groupes de prestations**  
**64.0 Gestion et administration du service**

## 64.0 Gestion et administration du service (SIPAL)

Gestion et administration du service.

### Descriptif

#### Direction du service

##### Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une/plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de divisions) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Une philosophie de service au service des services est la règle.

Quelques activités, non exhaustives :

- Initialisation de tous nouveaux projets immobiliers
- Conduite hebdomadaire des rapports de service (9 subordonnés directs).
- Suivi mensuel du reporting financier et RH
- Analyse de tous nouveaux besoins immobiliers émanant de l'ACV
- Promotion et benchmarking du service vers l'extérieur
- Exposés auprès d'administrations, Hautes Ecoles, Associations, Sociétés
- Contacts avec la Presse
- Suivi et orientation des projets
- Prospection en vue d'acquisition

Le SIPAL est constitué de 7 divisions :

- La *division Stratégie et Développement*, conduite par le chef de service et constituée selon le projet, est chargée de porter réflexions sur les besoins de l'Etat en adéquation avec les immeubles et sites proposés par des tiers.
- La *division Portefeuille* à laquelle est rattachée la *section des opérations immobilières*.
- La *division Architecture et Ingénierie*, chargée de l'exécution des projets, de l'entretien et de la valorisation du parc immobilier de l'Etat, de recherche et développement dans le domaine de l'énergie.
- La *division Immobilier*, chargée de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale, de la gérance à tiers et auprès de tiers, de l'exploitation des bâtiments et de la gestion assurances RC, choses.
- La *division Patrimoine*, composée des sections Monuments et Sites et Archéologie, chargée de la défense du patrimoine bâti, de ses origines jusqu'au XXème siècle.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)*, chargée de la logistique de l'Etat.
- La *division Support*, chargée de la gestion financière, ressources humaines et administrative du service.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPAL peut compter sur un effectif de 464 collaborateurs.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Départements, secrétaires généraux et services
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.

- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).
- Les communes vaudoises.
- Collaborateurs du service.
- Entreprises
- Propriétaires de biens immobilier (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés)
- Hautes Ecoles
- Associalitions locales et nationales

## Groupes de prestations

### 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

## 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires.

### Descriptif

#### Stratégie de planification des bâtiments de l'état

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages importants.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions ou des surfaces louées et études de faisabilité.
- Recherche des terrains adéquats et conduite des études et démarches urbanistiques nécessaires

#### Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Gestion administrative et financière des chantiers.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.
- Bouclement financier et archivage.
- Evaluation.

#### Instruments de travail et conseils

- Fédérer les règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SBMA, BUD, Hospices, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.
- Représentation du DINF.

#### Expertises de construction scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJ de l'autorisation cantonale spéciale.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Les communes vaudoises.

## Groupes de prestations

### 64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

## 64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise.

### Descriptif

#### Stratégie de conservation du parc immobilier de l'état et de ses aménagements extérieurs par :

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits et subventions auprès des instances politiques - CE + GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Valorisation des abords des bâtiments en favorisant la biodiversité.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien (maintenance et réfection) et de modification d'exploitation. (organisation des procédures de marché public, gestion administrative et financière des chantiers, relations avec les autorités et arbitrages des conflits).
- Bouclement et archivage des dossiers techniques et administratifs sous forme numérique et papier.

#### Maîtrise d'oeuvre :

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réfection) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Locataires et usagers des bâtiments locatifs.

**Groupes de prestations**  
**64.3 Monuments et sites**

## 64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

### Descriptif

*Identification et connaissance du patrimoine cantonal :*

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Lancement des inventaires spécifiques concernant les jardins et l'architecture du XXe siècle et début du travail de mise en œuvre d'une plateforme d'échange internet.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse -SHAS).
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la PBC.

*Mesures préventives :*

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de protection des biens culturels (PBC).
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

*Contrôle et conseil :*

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

*Transmission des connaissances :*

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Autorité de tutelle, confédération, autres services de l'Etat, communes.
- CAMAC.
- Etat de Vaud (SAT, SRA).
- Communes.
- Service de l'aménagement du territoire.
- Service des routes et autoroutes.
- Service des activités culturelles.
- Visiteurs et usagers du patrimoine vaudois.

**Groupes de prestations**  
**64.4 Archéologie cantonale**

## 64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

### Descriptif

#### Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

#### Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prises de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

#### Réalisation des tâches de la confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation des fouilles pour le compte de la Confédération (accomplissement de ses tâches pour le patrimoine archéologique).

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SAT, PN, SESA, SERAC, UNIL, EPFL.
- DINF.
- SG, CAMAC, SR, SIT, DDC.
- Entreprises.
- Archéologues.
- musées.
- instituts universitaires.
- sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Collaborations avec les services fédéraux concernés (OFC).
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OCF, OFC, La Poste, notamment).

- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

**Groupes de prestations**

**64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat**

**64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat**

- Gérance des immeubles.
- Gestion des baux, fermages et droits de superficie pour les parcelles.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaborateurs de l'Etat.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Service de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaborateurs bénéficiant d'un logement de fonction.
- Collaborateur disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- L'administré.

**Groupes de prestations**  
**64.6 Assurances**

## 64.6 Assurances

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

### Descriptif

- Procédure en cas de sinistre.
- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et RC.
- Application des règles (directives) destinées aux services.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurance aux services.
- Gestion de l'unité budgétaire dédiée aux primes d'assurance.
- Gestion du fonds (ou provision) pour risques auto-assurés.
- Suivi des relations avec l'ECA.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

**Groupes de prestations**

**64.7 Surfaces louées auprès de tiers**

**64.7 Surfaces louées auprès de tiers**

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

**Descriptif**

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Prospection de locaux disponibles.
- Négociations des conditions de location, travaux, aménagements, etc...
- Vérification et préavis des baux à loyer avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausse de loyer, décomptes de charges, etc.).
- Administration des loyers.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.
- CCT.

**Groupes de prestations**  
**64.8 Gestion financière et RH (SIL)**

## **64.8 Gestion financière et RH**

---

L'entité finance s'occupe de la gestion financière et budgétaire du service ainsi que de la gestion administrative du personnel fixe et auxiliaire. Son activité est en grande partie celle de support pour les autres sections.

### **Descriptif**

---

- Préparation et suivi du budget.
- Paiements et facturations divers.
- Gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion du personnel.
- Gestion des loyers de l'ACV (pmts/suivi).
- Gestion comptable.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Service transversaux.

**Groupes de prestations**  
**64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement**

## 64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

### Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Optimisation de la maintenance des installations techniques,- Elaboration et négociation de contrats cadre.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale.
- Approvisionnement en énergies, suivi des charges et taxes diverses.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés distributrices d'énergies.
- Entreprises de maintenances.
- Fournisseurs.

**Groupes de prestations**  
**64.10 Centrale d'achats**

---

## 64.10 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

---

### Descriptif

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement des scrutins spécifiquement communaux.

---

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat et clients subventionnés.
- Service de justice, intérieur et cultes.
- Communes.
- Electeurs.

## Événements marquants, évolutions significatives

En janvier 2011, publication de la "*stratégie immobilière de l'Etat de Vaud*". Par ce document, le Gouvernement entend tracer les lignes directrices horizon 2020, basées sur cinq piliers :

1. Privilégier la propriété plutôt que la location
2. Gérer le patrimoine de l'Etat de manière flexible
3. Adopter les principes du développement durable
4. Préserver et valoriser le patrimoine
5. Promouvoir une architecture exemplaire.

### Section des opérations immobilières

#### Achat

Le SIPAL poursuit sa stratégie générale d'acquisition d'immeubles pour diminuer ses charges de locataire en incorporant le centre administratif du Valentin, occupé actuellement par le Service des eaux, sols et assainissement, dans le patrimoine foncier de l'Etat pour un montant de CHF 14,3 mios.

#### Vente

L'Etat poursuit également le désinvestissement de son patrimoine qui ne présente pas d'intérêt pour les besoins de ses services et a procédé à la vente d'une dizaine de biens-fonds, dont la cure de Rolle, pour un montant global de CHF 4,8 mios.

## DIVISION IMMOBILIER

### Locaux loués auprès de tiers pour les besoins des entités de l'ACV (Etat locataire)

#### Situation des locations au 31 décembre 2011

- Surface totale louée = 220'000 m<sup>2</sup>.
- Loyer annuel net total (sans charges) = CHF 44'258'032.85.
- Nombre de baux et contrats en gestion = 745.

#### Principaux objets traités

- Prise de possession échelonnée de 17'543 m<sup>2</sup> dans le bâtiment de Longemalle 1 à Renens (entités CODEX, regroupement DSI, direction SPJ).
- Location de 2'157 m<sup>2</sup> sur le site St-Roch à Yverdon pour le Ministère public d'arrondissement et la Police cantonale (CODEX).
- Location et aménagement de 595 m<sup>2</sup> à Bussigny pour l'OPTI en remplacement des locaux d'enseignement sinistrés de l'avenue de Provence.
- Extension des surfaces d'enseignement de la HEIG (1'680 m<sup>2</sup>) sur le site St-Roch à Yverdon.
- Appui à l'Ecole Bois-Cerf-CESU (Ecole supérieure de soins ambulanciers et soins d'urgence) pour une nouvelle localisation de son activité (2'398 m<sup>2</sup> au Mont-sur-Lausanne).

#### Mouvements globaux intervenus en 2011

- Locations nouvelles = 25'973 m<sup>2</sup> pour un loyer annuel net de CHF 6'108'436.--.
- Surfaces libérées = 5'541 m<sup>2</sup> représentant un loyer annuel net de CHF 1'202'400.--.

### Stratégie immobilière, Etat propriétaire

- L'acquisition par l'Etat des immeubles Recordon 1 et Valentin 10 à Lausanne, BAC Morges et Gare 45 à Payerne, a permis de réduire de 10'068 m<sup>2</sup> la surface de locaux loués auprès de tiers et de diminuer de CHF 2'745'235.60 l'enveloppe consacrée annuellement au paiement du loyer.

## Exploitation

---

- Mise en soumission de 25 contrats de nettoyage, portant sur environ 65'000 m<sup>2</sup>, dont le site important de Longemalle 1 à Renens, selon les règles des Marchés publics. La valeur annuelle du marché est de CHF 1'193'515.--.

### Assurances

#### Entité stratégique

- Analyse du risque, élaboration et présentation au Conseil d'Etat de la stratégie en matière d'assurance en responsabilité civile et de choses pour les activités conduites par l'ensemble des services de l'Administration cantonale. Stratégie adoptée par l'Exécutif.

#### Entité opérationnelle

- Approbation par le Conseil d'Etat du rapport annuel de gestion 2010 du portefeuille des assurances choses de l'Etat établi par l'Etablissement cantonal d'assurance.
- Traitement de 92 sinistres (RC véhicule 47, RC 19, vol 17, ECA 7, transports/machines 2).

## DIVISION ARCHITECTURE ET INGENIERIE

---

### Inaugurations

---

Plusieurs réalisations ont été mises à disposition de l'ACV, soit :

- OPTI, Bussigny, le 10 mars 2011, mise à disposition de surfaces d'enseignement adaptées aux besoins de formation
- Cure de Goumoens-la-Ville, le 7 novembre 2011, rénovation de l'enveloppement bâtiment (toitures et façades) et rénovation partielle de l'intérieur (cuisine, sanitaires).
- Agrilogie, Marcelin sur Morges, le 15 avril 2011,
  - mise à disposition de nouvelles surfaces d'enseignement pour l'ensemble du site de Marcelin en réhabilitant le bâtiment de l'Ecole d'agriculture et rénovation complète de la cuisine et du réfectoire.
  - réhabilitation de l'ancienne Maison Moret en bâtiment administratif au profit du service de l'agriculture.

### Concours

---

- Lausanne, Musée des beaux-arts : publication des résultats du concours le 16 juin 2011. Le lauréat est le projet "Bleu" : auteurs les architectes Barozzi et Verga à Barcelone.
- Lausanne, EPCL, assainissement énergétique de l'enveloppe de l'EPCL : publication des résultats le 22 novembre 2011. Le lauréat est le projet "Vague" : auteur l'architecte Patrick Chiché.



### Mandats d'études parallèles

---

- Lausanne, projet de transformation et réaffectation partielle du bâtiment sis à l'avenue Recordon 1 à Lausanne pour l'ETML. Le mandat a été attribué au pool de mandataires Esposito et Javet, architectes, et leurs partenaires ingénieurs en octobre 2011.

### Appels d'offres

---

- Lausanne, Cathédrale. Appel d'offres international et mandat d'architecte attribué le 29 juin 2011 à l'architecte Christophe Amsler de Lausanne

- Lausanne, conservation et restauration du Château cantonal Saint-Maire à Lausanne  
Désignation du pool de mandataires Amsler, Mondada et Delachaux, architectes, en août 2011.
- Yverdon-les-Bains, HEIG  
Assainissement énergétique des façades  
Mandat d'architecte attribué en septembre 2011 au Bureau d'architectes Dolci, Yverdon-les-Bains.  
Assainissement des installations techniques  
Mandat attribué en septembre 2011 au Bureau Chammartin et Spicher SA, Lausanne, ingénieurs,

## Projets adoptés par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat

Projets adoptés par le Conseil d'Etat		
Crédit d'étude pour l'adaptation de l'avant-projet d'agrandissement de la Colonie des Etablissements de la plaine de l'Orbe.	CHF	130'000
Crédit d'étude pour l'étude de projet et l'établissement de la demande de permis de construire et des appels d'offres, Lausanne, Place du Château 6.	CHF	282'000
Crédit d'étude pour la reconstruction du Parlement cantonal.	CHF	368'000
Crédit d'étude pour l'assainissement énergétique des bâtiments du Centre des laboratoires d'Epalinges	CHF	400'000
Crédit d'étude pour le déplacement des 20 pavillons du Gymnase de Nyon sur des sites d'enseignement des établissements du postobligatoire.	CHF	350'000
Crédit d'étude pour la poursuite du projet de transformation et de rénovation douce du bâtiment de César-Roux 19 à Lausanne à l'usage de la HECVSanté et adoption du Rapport de programmation.	CHF	345'000
Crédit d'étude pour le concours d'architecture Centre d'enseignement de l'Ouest lausannois	CHF	80'000
Crédit d'étude pour la mise à niveau du réseau informatique pédagogique des Gymnases et des Ecoles professionnelles cantonales	CHF	375'000
Crédit d'étude pour la préparation des travaux de conservation-restauration au massif occidental et au chevet de la Cathédrale de Lausanne	CHF	390'000

Projets adoptés par le Grand Conseil		
Crédit destiné à financer la construction de l'établissement de détention pour mineurs "Aux Léchaies" à Palézieux	CHF	23'520'000
Crédit d'étude destiné à financer les études relatives à la conservation et à la restauration du Château cantonal Saint-Maire, à Lausanne	CHF	2'225'000
Crédit d'étude pour la restructuration des bâtiments, deuxième étape, de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-VD), à Lausanne	CHF	4'200'000

## Permis de construire

Mise à l'enquête du projet de reconstruction du parlement en juillet 2011.

## Chantier

Parmi les nombreux chantiers en cours, il faut relever l'ouverture de 2 grands chantiers : l'agrandissement du Gymnase de Nyon et la construction de l'Etablissement de détention pour mineurs aux Léchaies, à Palézieux.

La totalité des projets et chantiers gérés par le SIPAL représente un chiffre d'affaires d'environ 90 mios.

## DIVISION PATRIMOINE

## Monuments et sites

---

### Journées du patrimoine

Les 18ème journées européennes du patrimoine se sont déroulées les 10 et 11 septembre 2011 avec pour thème "un monde sous nos pieds".

Plus de 10'000 visiteurs se sont rendus sur les 19 sites vaudois.

### Flotte Belle Epoque

Les huit bateaux Belle Époque de la CGN mis en service entre 1904 et 1928 sont classés monuments historiques. Ce classement est la reconnaissance officielle de la valeur historique, touristique et technique d'un ensemble unique au monde.



### Théâtre de Mézières

- Campagne de relevé laserométrique de l'ensemble du Théâtre du Jorat à Mézières.
- Fin des travaux d'éradication de la mérule dans la partie basse de la structure.
- Lancement d'un concours sur invitation à 4 bureaux d'architectes pour l'extension des parties techniques, administratives et d'accueil du théâtre.

### Monu-Web

La publication sur internet du recensement architectural en mai 2012, projet financé par l'ECA, guiche cartographique qui permettra aux utilisateurs de visualiser le recensement et d'éditer les fiches de recensement. MONU-WEB sera la version tout-public d'un site interactif (**WIKI-RECENSEMENT**).

### Wiki jardins

Le recensement des jardins vaudois : l'affaire de tous.

Tout un chacun peut participer au recensement des parcs et jardins historiques vaudois. Le canton met à la disposition du public une plateforme d'échange d'informations et de données de type "wiki".

---

## Archéologie

### Statistique des dossiers traités pour préavis et autorisation spéciale

Dossiers soumis par la CAMAC : 673

Nombre de textes de motivation rédigés : 250

Les surveillances des travaux, les sondages de diagnostic, les fouilles préventives ont occasionné de nombreuses découvertes.

- *Yverdon-les-Bains, Parc Piquet*  
L'ultime campagne de fouilles au cœur de la ville romaine et celtique s'est achevée dans le courant de l'été.
- *Lausanne, Rôtillon*  
La fouille de sauvetage de cette zone où des vestiges du tissu urbain médiéval étaient encore conservés s'est achevée en mai 2011.
- *Ecublens, EPFL*  
Des sondages réalisés dans le cadre de la mise à l'enquête du projet de centre de congrès et de logements pour étudiants sur le site de l'EPFL ont révélé l'existence d'un établissement romain.

Parution en 2011 du Cahier d'archéologie romande (CAR) 122 intitulé "Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze"

moyen" d'A. Schopfer Luginbuhl *et al.*

Enfin, mentionnons que le mois de juin 2011 a été riche en événements marquants.

- Sur le plan suisse, l'Association Archéologie Suisse a pris ses quartiers dans le Canton de Vaud du 18 au 20 juin 2011. Un cahier spécial (as 34.2011.2), entièrement consacré à l'archéologie vaudoise, intitulé "Par monts et par Vaud" est sorti de presse.



- Sur le plan international, en date du 23 juin 2011, le canton de Vaud a pu se réjouir du classement des "sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes" au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



## Centrale d'achat de l'Etat de Vaud

Durant l'année passée sous revue, la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud :

- A traité avec succès pas moins de 3.77 millions d'envois dans le cadre des 18 scrutins communaux, cantonaux et fédéraux produits sur les équipements du CEEd.
- A continué l'adaptation de son catalogue, dans le respect des règles du DD, par le remplacement de certains articles et le recours au papier recyclé lors de la production de publications (plus de 703'000 pages).
- A, en collaboration avec la DGEO, développé dans le shop en ligne un module client spécifique permettant désormais aux enseignants d'effectuer leurs réquisitions scolaires.
- A consolidé les activités d'impression et de mise sous pli des données variables du Service d'organisation et d'informatique de la Ville de Lausanne, auprès du CEEd.

- A suivi de près l'évolution du prix des prestations et fournitures de ses partenaires commerciaux et a obtenu des adaptations à la baisse en fonction d'un taux de change Franc suisse / Euro favorable.

## Publication du rapport 2011 du Groupe Energie

Pour répondre aux exigences d'exemplarité dans les bâtiments publics, le Groupe Energie, conduit par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, a mis en place une stratégie intégrée sur le cycle de vie pour réduire les consommations d'énergies et favoriser l'approvisionnement par des énergies renouvelables.

Bilan des 5 premières années, le rapport 2011 du Groupe Energie confirme l'atteinte voire le dépassement des principaux objectifs fixés dans les Directives énergétiques validées par le Conseil d'Etat. Les résultats mesurés sur plus de 350 bâtiments montrent une réduction de l'indice de consommation du chauffage de **11%** et du dégagement de CO<sub>2</sub> de **19%** ainsi qu'une couverture de **17%** des besoins énergétiques par des énergies renouvelables

Sur la base de ces résultats probants, un nouveau plan quinquennal a été adopté pour atteindre, à l'horizon 2050, les objectifs d'une Société à 2000 Watts. A cette fin, d'importants investissements sont planifiés pour permettre l'assainissement des bâtiments déficients et maintenir ainsi la valeur du patrimoine foncier de l'Etat.

Le rapport intégral et son annexe peuvent être téléchargés à l'adresse suivante:

<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dinf/immeubles-patrimoine-et-logistique/>

## Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
175	Transmission systématique aux Archives cantonales d'un exemplaire de tous les imprimés édités par la CADEV	Validée	Les transferts des documents archivés auront lieu trimestriellement en fonction des livraisons prévues vers les archives cantonales.
176	Centralisation de la gestion financière du Centre laboratoire d'Epalinges (CLE)	En validation CD Idée acceptée sous réserve	Sur le principe, le transfert à terme est accepté soit dès que les coûts de prestations fournies par le CHUV seront consolidées sur la base de deux exercices complets et que les budgets transférés au SIPAL par les services utilisateurs seront en adéquation.
177	Inscription systématique par la CADEV des références internes du dossier client	Validée	Les références mises par le client sur la commande shop et dans le champ Référence sont automatiquement reprises et reportées sur la facture client.



**Groupes de prestations**  
**66.0 Administration**

## 66.0 Administration

---

Gestion et administration du service.

### Descriptif

---

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support Ressources humaines.
- Support financier et comptable.
- Support juridique.
- Support logistique.
- Support informatique.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

## Groupes de prestations

### 66.1 Planification des transports publics et privés

## 66.1 Planification des transports publics et privés

Planification des transports publics, des privés et des mobilités douces (piétons et deux roues).

### Descriptif

- Analyser la demande en déplacements dans le canton et élaborer les projections d'évolution de la mobilité.
- Initier et gérer les études de transports cantonaux, régionaux, d'agglomération et particulières.
- Contribuer à l'élaboration du plan directeur cantonal et à sa mise à jour et plans directeurs d'agglomération (Lausanne-Morges, Genève,...).
- Concevoir les principes de l'offre de transports publics à moyen et à long terme et planifier les infrastructures nécessaires.
- Assurer la planification du réseau routier et de schémas directeurs d'aménagement routier.
- Valoriser les espaces publics dans les projets d'aménagement et de constructions d'infrastructures de transport.
- Promouvoir des mesures incitatives de mobilité visant les principes du développement durable.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population cantonale.
- Usagers des transports.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

**Groupes de prestations**  
**66.2 Gestion des transports publics**

## 66.2 Gestion des transports publics

Gestion des transports publics.

### Descriptif

- Planifier l'offre de transport public en fonction des objectifs du marché et de la production.
- Conduire les procédures de consultation des horaires.
- Négocier les indemnités pour les coûts non couverts des prestations.
- Développer les communautés tarifaires d'agglomération (Mobilis pour Vaud, UNIRESO pour Genève, etc.), fixer les règles de répartition des recettes entre entreprises et encourager la coordination des systèmes de distribution.
- Participer à la promotion de l'offre de transport public avec les entreprises.
- Contrôler le bon usage des contributions publiques et effectuer les analyses de risque des entreprises.
- Poursuivre le regroupement des entreprises par bassins régionaux de transport, Assurer le renouvellement et le développement des infrastructures de transport public.
- Délivrer les autorisations de transports, élaborer et transmettre les préavis du canton dans les procédures de compétences fédérales, voire cantonales (concessions, constructions - autobus, chemins de fer, navigation, installations à câbles, aviation, chemins de randonnée pédestre, campings et caravanings résidentiels).

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers des transports publics.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## Événements marquants, évolutions significatives

### Programme d'investissements à long terme

Au cours de l'année 2011, le Service de la mobilité a établi à l'intention du Conseil d'Etat une planification des investissements et de l'évolution des charges financières à long terme pour les transports publics.

Dans le cadre de la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale (RPT), le Conseil d'Etat a adopté un vaste programme d'investissements pour le développement des infrastructures et des agglomérations à hauteur de 325 millions de francs. Ce programme a été présenté publiquement le 11 janvier 2012.

Les mesures et objets retenus par le Gouvernement dans les deux domaines précités reposent sur des bases légales existantes, sont réalisables durant la prochaine législature, impliquent des financements complémentaires d'autres partenaires, et s'inscrivent dans un équilibre régional.

Le montant alloué aux infrastructures et aux agglomérations se répartit entre les transports publics et la mobilité douce (190 millions) et les routes (135 millions).

Ces investissements représentent un montant brut de 642 millions, financements de la Confédération et des communes compris. Le RER vaudois, les bus à haut niveau de service (BHNS) de l'agglomération Lausanne-Morges, les chemins de fer régionaux (Lausanne-Echallens-Bercher, Bière-Apples-Morges, Nyon-St-Cergue-Morez, Yverdon-Ste-Croix), les mobilités douces, les P+R, les requalifications routières figurent parmi les projets qui seront financés par ces 325 millions.

Le montant total des investissements en faveur de la mobilité planifiés par le canton pour les années 2012 à 2018 s'élève à 1.4 milliard de francs. Chaque région du canton en bénéficiera, le montant par habitant se situant au final vers 2000 francs (fourchette entre 1374 et 2457 francs).

### Développement de l'offre du RER Vaud

Entre Morges et Allaman, la mise en service de nouveaux trains FLIRT sur le RER Vaud, beaucoup plus rapides (accélération, freinage, larges portes permettant de réduire les durées d'arrêts en station) a permis, au dernier changement d'horaire du 11 décembre 2011, d'introduire une cadence à la demi-heure. Désormais, les haltes de Saint-Prex, d'Etoy et d'Allaman sont desservies à la demi-heure par le RER Vaud. En effet, le RER4 Morges – Palézieux, dont le parcours se limitait précédemment à Morges, pourra être prolongé jusqu'à Allaman grâce aux performances des rames FLIRT.

L'ensemble du parc des 19 rames FLIRT est livré à fin 2011. Ces rames peuvent rouler en double traction (2 rames accouplées formant un train de 150 mètres de longueur) aux heures de pointes sur les trains les plus chargés.



L'horaire 2012 prévoit l'arrêt de la plupart des trains RER à la nouvelle halte de Prilly-Malley à partir du samedi 30 juin 2012.

#### Offre RegioExpress RE Lausanne - Genève

Les études concernant l'introduction en décembre 2012 de la cadence à la demi-heure pour les trains RE (RegioExpress) se sont poursuivies avec les CFF, dans le cadre de la 1<sup>e</sup> étape de l'Horaires Romandie. Ces trains RE desservent Renens, Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon et Coppet. L'un de ces trains RE sera prolongé à Palézieux et l'autre à Vevey. Un nouveau matériel roulant "Duplex Regio" à deux étages est acquis par les CFF. Il offre davantage de places, la climatisation, un accès facilité et des temps de parcours raccourcis grâce à de meilleures accélérations.



**Rame automotrice DOSTO à deux étages (à 4 voitures)  
pour les Chemins de fer fédéraux (CFF), Suisse**

## **2<sup>ème</sup> crédit-cadre cantonal pour le financement de l'infrastructure des chemins de fer privés**

Le Grand Conseil a adopté le 20 septembre 2011 le décret accordant un crédit-cadre de 39.3 millions de francs pour l'octroi de prêts conditionnellement remboursables aux chemins de fer privés vaudois concernant les contributions d'investissements destinées à l'infrastructure (2<sup>e</sup> crédit-cadre cantonal). Ce montant correspond à la part cantonale après déduction des fonds d'amortissements ainsi que des contributions de la Confédération et des cantons voisins.

Ce programme d'investissement d'un montant total de 122.4 millions de francs porte sur la période 2011-2012. Il permet de financer le renouvellement des équipements obsolètes ou ne garantissant pas le niveau de sécurité requis. Ce crédit-cadre cantonal pour les infrastructures des chemins de fer régionaux s'ajoute à celui de CHF 82.1 mios accordé en 2007 pour les années 2007-2010 (montant total: 219 mios de francs). Les investissements les plus importants concernant les chemins de fer privés Morges-Bière-Cossonay, Lausanne-Echallens-Bercher, Montreux Oberland bernois, Montreux-Vevey-Riviera et les Transports publics du Chablais.

### **Investissements pour les transports publics de l'agglomération lausannoise**

Le Grand Conseil a adopté le 20 septembre 2011 deux décrets concernant la ligne de métro m1 (Tramway du sud-ouest lausannois) et le réseau des Transports publics de la région lausannoise (tl).

Concernant le m1, sa capacité de transport est actuellement insuffisante aux heures de pointe. En 1991/1992, à sa mise en service, la ligne comptait 7.4 millions de voyageurs par an. Ce trafic a augmenté constamment pour atteindre 11.7 millions de voyageurs en 2010. Il est prévu d'acheter cinq automotrices supplémentaires et de procéder à des travaux de rénovation sur les dix-sept automotrices existantes. Le financement cantonal se fera par une garantie d'emprunt de 34.1 millions de francs.

Le deuxième décret en faveur des tl porte sur l'achat de 19 trolleybus articulés, l'acquisition de véhicules supplémentaires, l'extension de lignes aériennes pour les trolleybus et l'aménagement de nouveaux arrêts en vue du développement du réseau tl, notamment dans l'ouest et le nord lausannois, planifié pour l'horaire 2012. La garantie d'emprunt de l'Etat et des communes, accordée en mai 1991, a permis d'assurer le financement du renouvellement des véhicules et des installations des tl et de l'augmentation de l'offre au cours de ces vingt dernières années; elle doit être augmentée de 60.3 mios de francs. La limite maximale de la garantie est portée à 288 millions de francs.

### **Projets d'agglomération**

Les Chambres fédérales avaient adopté du 21 septembre 2010 l'Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2011.

La Confédération, qui les a évalués sur la base de la Loi sur le fonds des infrastructures, leur a attribué des taux de cofinancement parmi les plus élevés attribués à des agglomérations en Suisse: les mesures prioritaires (classées A) recevront ainsi 40% pour le PALM et le PAFVG, 35 % pour aggro Y.

Pour les mesures prioritaires (classées A) dont les travaux pourront débuter à partir de 2011, le cofinancement fédéral des infrastructures pour le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) se monte à 165 millions de francs, à 17 millions pour le projet de l'agglomération yverdonnoise (aggloY) et à 12,5 millions pour la partie vaudoise de projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG). Une fois que les Accords de prestations seront signés par la Confédération, des conventions de financement entre agglomérations et Confédération, élaborées pour chacune des mesures, donneront lieu aux versements fédéraux.

L'année 2011 a également été consacrée à l'élaboration des projets d'agglomération qui feront l'objet d'un financement dès 2015. Pour le PALM, le PAFVG et pour le projet d'agglo Y, il s'agit de projets de 2<sup>e</sup> génération avec la mise à jour du projet de base.

Les agglomérations de la Riviera du Chablais sont également en train d'établir leurs projets d'agglomération. Les projets définitifs seront remis à la Confédération au 30 juin 2012.

### **Observatoire de la mobilité : bilan de la mobilité 2010**

Le 11 avril 2011, le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, a présenté le bilan de la mobilité 2010 dans le canton de Vaud.

En 2010, l'évolution de la mobilité poursuit la tendance 2009: croissance de 2.1 % pour une population en augmentation de 1.5 %. Les transports publics continuent à croître plus fortement que les voitures individuelles: + 3.5% contre + 1.8%. La part des transports publics dans les déplacements des Vaudois tend donc toujours à augmenter, moins vite cependant qu'en 2007 et en 2008.

Cette croissance est due pour trois quarts à l'augmentation du nombre d'habitants du canton, et un quart au fait que chaque Vaudois se déplace plus souvent.

Les transports publics croissent deux fois plus vite que les transports individuels motorisés. Ces derniers voient donc leur part modale se réduire : elle serait aujourd'hui d'environ 72%, contre 75% en 2005. Basée comme chaque année sur l'observation des flux entre les principales localités, cette estimation ne tient pas compte de l'évolution du trafic à l'intérieur des agglomérations.

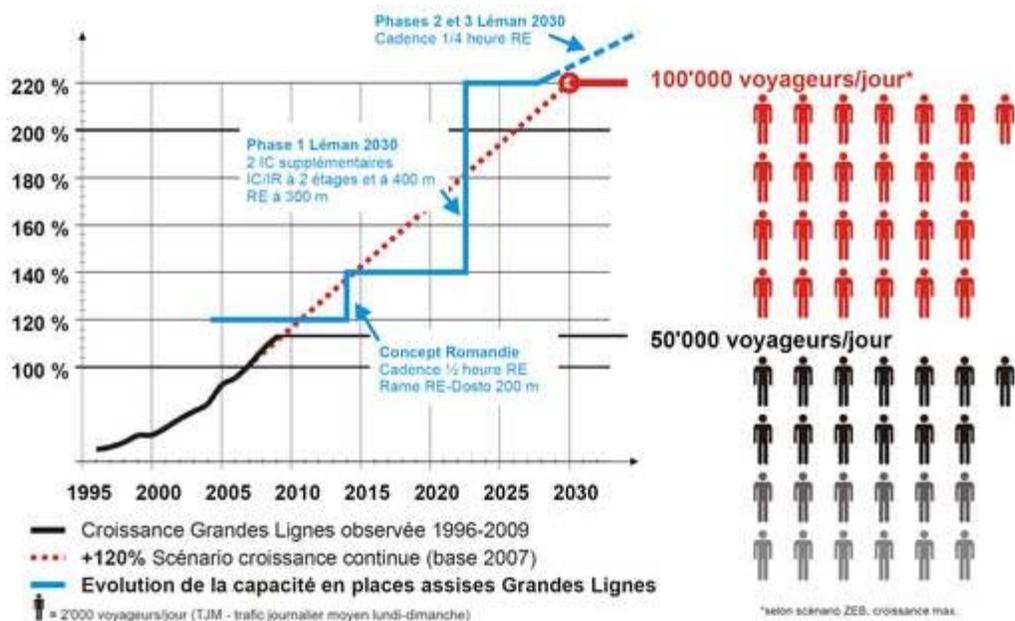
Le canton a connu une explosion de la mobilité durant ces dix dernières années (+ 33%), accélérée par une croissance de sa population de 15% durant cette période, bien supérieure aux prévisions les plus extrêmes.

## Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

### Léman 2030 / Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire

Le 21 décembre 2009, la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT), les gouvernements des cantons de Vaud et de Genève ainsi que la Direction générale des Chemins de fer fédéraux (CFF) avaient signé une convention-cadre relative au développement de l'offre sur la ligne entre Lausanne et Genève-Aéroport. Le projet est désigné sous le terme de Léman 2030.

Le programme Léman 2030 vise à doubler le nombre de places assises entre Lausanne et Genève à l'horizon 2030 :



Le 8 février 2011, le Grand Conseil a adopté les décrets nécessaires à la mise en oeuvre de cette convention :

- accordant un prêt sans intérêts de 158'500'000 francs aux Chemins de fer fédéraux (CFF SA) pour le préfinancement de la 4<sup>e</sup> voie entre Lausanne et Renens ainsi que des points de croisement de Mies et de Chambésy.
- autorisant le Conseil d'Etat à procéder à des avances de fonds de 34'800'000 francs aux Chemins de fer fédéraux (CFF SA) pour les études de développement de la ligne ferroviaire Lausanne – Genève, comprenant l'extension de la gare de Lausanne avec des quais de 400 m de longueur, la construction d'un saut-de-mouton de Malley, situé entre Malley et Renens, la construction d'une 3<sup>e</sup> voie entre Renens et Allaman et de tronçons de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> voies entre Rolle et Gland. La gare de Lausanne pourra être desservie les nouveaux trains InterCity des CFF d'une capacité de 1200 à 1300 places.
- accordant au Conseil d'Etat un crédit d'études de 1'100'000 francs pour la modernisation des accès aux trains en gare de Renens.

Le projet de point de croisement de Mies sera mis à l'enquête publique en 2012. Les études des projets liés au nœud de Lausanne ont été lancées au printemps 2011. L'objectif est de disposer de la 4<sup>e</sup> voie Lausanne-Renens et du saut-de-mouton de Malley à fin 2018.

Les objectifs de la convention-cadre relative au projet Léman 2030 sont intégrés programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES) dont le message aux Chambres fédérales a adopté par le Conseil fédéral le 18 janvier 2012. PRODES se substitue au concept Rail 2030. Le Conseil fédéral propose en effet désormais de décider de programmes de développement par étapes soumis au Parlement tous les quatre à huit ans. La première étape de réalisation durera jusqu'en 2025. Elle porte sur un montant d'investissement de 3.5 milliards de francs. Une étape suivante d'aménagement pour l'horizon 2030 serait soumise au Parlement en 2017. Le peuple suisse sera appelé à se prononcer en 2013 ou 2014 sur les modifications constitutionnelles envisagées, qui constituent un contre-projet à l'initiative populaire « pour les transports publics » déposée par l'Association transport et environnement (ATE).

L'étape d'aménagement 2025 prévoit les investissements suivants sur l'axe Lausanne – Genève :

- la transformation du nœud de Lausanne (prolongement des quais en vue des trains à deux étages longs de 400 m), l'aménagement de la 4<sup>e</sup> voie Renens – Lausanne et la construction d'un saut-de-mouton entre Malley et Renens. Ces investissements sont financés

à l'aide du crédit ZEB (LDIF; loi sur le développement de l'infrastructure ferroviaire) qui sera modifiée avec une réaffectation du crédit prévu pour le tunnel du Chestenberg (montant de 1050 millions de francs).

- des installations de dépassement du trafic marchandises entre Coppet et Nyon ainsi qu'à l'accès à la gare Lausanne-Triage financés dans la 1ère étape d'aménagement du programme PRODES (montant de 330 millions de francs)

En 2011, les études suivantes ont été conduites dans le cadre du programme Léman 2030 :

- études d'avant-projet des gares de Lausanne et de Renens et de la 4ème voie entre Lausanne et Malley ainsi que le saut-de-mouton;
- études d'avant-projet des voies de dépassement des trains marchandises (secteurs de Coppet – Founex et accès à Lausanne-Triage, à Denges);
- études préliminaires en collaboration avec les autorités communales pour définir les besoins de développement des gares de Coppet, de Nyon, de Gland, de Rolle et de Morges, en tenant compte de la vision à long terme du développement de la ligne Lausanne – Genève. Les buts poursuivis par ces études sont de mettre en évidence les projets connexes des partenaires, arrêter les besoins de chacun, trouver des solutions communes et définir les emprises ferroviaires maximales
- études préliminaires de tracé, par tronçons successifs, pour déterminer les emprises nécessaires à la réalisation de quatre voies sur la ligne.

Les CFF ont procédé à diverses acquisitions foncières dans le périmètre de gare de Lausanne.

### **Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) lausannois**

L'étude du projet «axes forts» de l'agglomération Lausanne-Morges s'est poursuivie en 2011.

Le réseau des axes forts de transports publics du projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM), désigné sous le nom de "réseau-t", a pour but de compléter l'offre en transports publics dans les secteurs les plus denses de l'agglomération. Il desservira les sites stratégiques de développement planifiés dans le cadre du PALM qui ne sont pas déjà pleinement desservis par le m1, le m2 ou le réseau ferroviaire. Il s'intégrera au réseau de lignes de bus et trolleybus urbaines, remplaçant celles d'entre elles qui sont aujourd'hui déjà les plus chargées et en limite de capacité.

Le Conseil fédéral a accordé le 16 septembre 2011 la concession pour la 1ère étape du projet de tramway entre Lausanne-Flon et Renens. La concession prend effet en 2012 et est valable durant 50 ans.

En octobre 2011, le site du garage-atelier du tramway a été choisi après une procédure d'évaluation approfondie à partir de 26 sites potentiels : le dépôt sera construit à Perrelet Ouest, sur la parcelle qui abrite actuellement un brasseur, en prolongement du bâtiment des tl. Le garage pourra abriter une flotte, dans une première phase, de 11 tramways d'environ 40 mètres de longueur, tout en assurant une capacité totale, à terme, de 24 tramways. Outre les locaux techniques nécessaires à une telle installation, le bâtiment abritera une station de lavage, plusieurs ponts roulants et un équipement de levage.

Les phases suivantes d'étude de la 1<sup>ère</sup> étape du projet de tramway permettront l'établissement des plans définitifs à soumettre à l'enquête publique en 2012. L'octroi des crédits de construction par les législatifs cantonal et communaux permettra un début des travaux en 2014. La mise en service du tramway entre le Flon et Renens est planifiée pour 2017.

La deuxième étape de développement du réseau-t (liste B, début de la réalisation entre 2015 et 2018) devrait concerner une extension de la ligne de tramway à l'Ouest de Renens, l'achèvement des aménagements des lignes de bus à haut niveau de service et la desserte du plateau de la Blécherette.

Il desservira les sites stratégiques de développement planifiés dans le cadre du PALM qui ne sont pas déjà pleinement desservis par le m1, le m2 ou le réseau ferroviaire. Il s'intégrera au réseau de lignes de bus et trolleybus urbaines, remplaçant celles d'entre elles qui sont aujourd'hui déjà les plus chargées et en limite de capacité.



### Extension de la communauté tarifaire vaudoise

Le 12 décembre 2010, la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) a étendu son périmètre en direction du Nord vaudois, de la Riviera et de la Côte. Les lignes de 11 entreprises sont désormais incluses dans la CTV. Le nouveau périmètre regroupe 157 lignes de trains, bus, métros et funiculaires, 1800 kilomètres de lignes ou réseau et plus de 2000 arrêts desservis, ainsi que toutes les prestations des entreprises participantes à l'horaire, sur demande (PubliCar, taxibus) ou nocturnes. 334 communes sont ainsi desservies par Mobilis soit 636'000 habitants ou 93% de la population résidente du canton.

Des accords passés avec les communautés tarifaires adjacentes (Onde Verte - Neuchâtel, Frimobil - Fribourg et Unireso - Genève) permettent également de franchir les frontières cantonales. De plus les offres des abonnements inter donnent la possibilité de combiner un trajet hors communautaire et la libre circulation dans les zones urbaines Mobilis. Une étude est en cours avec le canton du Valais pour l'offre dans le Chablais.

Selon les prévisions, le chiffre d'affaires annuel de la CTV va progresser de 92 MCHF (TTC) en 2010 à un montant de l'ordre de 160 MCHF (TTC) avec l'extension.

### Halte de Prilly-Malley

Les travaux de construction de la halte de Prilly-Malley se sont poursuivis activement en 2011. Les deux nouvelles voies avaient été posées à fin 2010, ainsi que les nouvelles caténaires et les structures des marquises. Ces deux voies ont été mises en service à la fin de février 2011. Cette étape a permis de poursuivre les travaux sur la partie nord par étapes successives dans l'emprise des voies existantes. Le passage sous-voies a été percé et le quai nord réalisé.

La halte sera mise en service le 29 juin 2012 conformément au calendrier des travaux.



### Stratégie cantonale de promotion du vélo

Le Conseil d'Etat avait adopté le 15 octobre 2010 les plans stratégiques des routes et des vélos à l'horizon 2020. Avec la stratégie de développement des transports publics adoptée en septembre 2006, ils constituent les outils de référence pour la mise en oeuvre de projets répondant aux besoins en mobilité en pleine croissance. Ces stratégies poursuivent l'objectif de réduire la part des transports individuels

motorisés dans le total des distances parcourues (de 75% en 2005 à 65% en 2020).

La stratégie de promotion du vélo vise à développer ou améliorer les infrastructures en faveur des cyclistes, mais aussi à sensibiliser et encourager l'utilisation du vélo, tant dans les agglomérations que dans les régions du canton. A cette fin, le Conseil d'Etat prévoit de soutenir les projets des communes à raison de 15 à 20% des coûts des aménagements retenus dans les projets d'agglomération; un montant de 13.5 millions de francs est prévu à cet effet pour les années 2011 à 2014.

La mise en œuvre de cette stratégie sur les deux roues nécessite la modification de la loi cantonale sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTPu) dont le champ d'application sera étendu aux mobilités douces. L'année 2011 a été consacrée à la préparation du projet de loi et de décret à soumettre au Grand Conseil en 2011.

### **Compagnie générale de navigation sur le Léman**

Le 5 avril 2011, le Grand Conseil a adopté le projet de décret accordant un crédit de 16'602'600 francs pour la participation de l'Etat à la rénovation du bateau Belle Epoque «Vevey», du «Ville de Genève» et à l'assainissement du chantier naval d'Ouchy. Budgétés à 24'772'600 francs, ces investissements seront pris en charge par les trois cantons riverains du Léman. Le Conseil d'Etat a sollicité également l'autorisation de participer à la nouvelle structure juridique de la CGN, de manière à assainir durablement sa situation financière.

Les mesures de réorganisation de la société et d'assainissement financier ont fait l'objet d'études approfondies en vue de leur mise en œuvre, en collaboration avec les cantons et la CGN. Des projets de statuts ont été établis pour la future CGN Holding et ses deux sociétés filles, CGN Exploitation et CGN Belle-Epoque qui détiendra la propriété des bateaux Belle-Epoque.



Rapport annuel de gestion 2011  
Département des Infrastructures (DINF)  
Service de la mobilité (SM)

**Sources d'informations complémentaires**

**Groupes de prestations**  
**63.0 Pilotage et soutien**

## 63.0 Pilotage et soutien

Piloter le service et assurer un soutien managerial, technique et administratif

### Descriptif

- Piloter le service
- Soutenir la gestion financière
- Soutenir la gestion des achats et des contrats
- Apporter un soutien administratif
- Soutenir la gestion des ressources humaines
  - Développement des compétences
- Assurer la sécurité des systèmes
  - Standards de sécurité
- Soutenir le pilotage et la rationalisation du SI Cantonal
  - Plan directeur cantonal des SI
- Soutenir le pilotage de la DSI
  - Système de management
  - Portefeuille projets
  - Processus projet
- Mettre en cohérence les standards techniques
- Apporter une expertise technologique

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

**Groupes de prestations**  
**63.1 Evolution des SI**

## 63.1 Evolution des SI

---

Mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions contribuant à rendre les processus de l'administration plus simples et plus efficaces, pour elle-même et pour les usagers.

### Descriptif

---

- Piloter et rationaliser les SI métiers
  - Schémas directeurs sectoriels
  - Standards applicatifs
- Elaborer et maintenir les solutions métiers et transversales (socle du SI)
- Mettre en oeuvre la sécurité des solutions

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

**Groupes de prestations**

**63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs**

**63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs**

Assurer la disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires quotidiennement au bon fonctionnement de l'administration.

**Descriptif**

- Piloter et rationaliser les infrastructures techniques
  - Schéma directeur des infrastructures
  - Standards d'infrastructures
- Elaborer et maintenir les solutions d'infrastructures techniques
- Mettre à disposition (exploiter) les systèmes
- Gérer l'assistance utilisateur et résoudre les incidents
- Mettre en oeuvre la sécurité des infrastructures

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

## Événements marquants, évolutions significatives

Conformément au plan directeur cantonal des SI (socle) et aux schémas directeurs sectoriels métiers, la DSI a poursuivi en 2011 la réalisation d'un grand nombre de projets de rationalisation des processus informatiques et métiers, tout en assurant la continuité de service (maintenance des applications et infrastructures, exploitation des systèmes, support).

Une part importante de ces activités contribue directement ou indirectement à la mise en œuvre de la cyberadministration dont l'objectif est de faciliter l'accès des usagers (entreprises, partenaires, citoyens) aux prestations de l'Etat au moyen d'échanges électroniques d'information, de formulaires électroniques et de transactions en ligne.

Les principaux événements et évolutions concernant le système d'information (SI) à relever sont :

- Poursuite des travaux de modernisation et renouvellement des **infrastructures** informatiques (téléphonie, réseau, serveurs, stockage des données), optimisation des méthodes de travail associées et amélioration de la disponibilité. Dans ce cadre a eu lieu le déménagement des infrastructures vaudoises de Berne à Renens, allant de pair avec la mise en service réussie du nouveau *green Datacenter* vaudois.  
Les travaux liés à l'évolution des postes de travail ont bien avancé, en parallèle à l'élaboration du schéma directeur des infrastructures. L'essentiel de l'EMPD associé a été rédigé et devrait être soumis aux autorités (CE, GC) en 2012.
- Dans le domaine de la **sécurité informatique**, le CE a adopté en 2011 la Politique générale de sécurité des SI (PGSSI). Les travaux d'élaboration des directives et projets associés ont progressé, notamment l'EMPD dédié à la première étape de sécurisation progressive du SI qui sera soumis aussi aux autorités en 2012.
- Poursuite du développement du socle de la **cyberadministration**, pré-requis à l'ouverture en 2012 d'un Guichet électronique vaudois de prestations en ligne. Ainsi, plusieurs formulaires électroniques ont été mis en ligne, les composants techniques nécessaires ont été mis en œuvre (prototype de portail, charte graphique, plateforme SMS, processus d'authentification), de même qu'a été élaborée une proposition de cadre légal régissant le fonctionnement de ce guichet virtuel.  
Dans ce domaine, a été signée en 2011 une nouvelle convention – cadre réglant la collaboration entre les cantons (dont celui de Vaud) et la Confédération, pour la période 2012-2016. La DSI a été associée aux travaux d'élaboration de cette nouvelle convention, y compris les nouveaux instruments associés visant l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration.
- Poursuite des travaux de maintenance et d'évolution de nombreuses **applications métier sectorielles et transversales**, y compris l'élaboration préalable des schémas directeurs concernés (DGEO, CADEV-Centre d'édition, BIC, Justice, Ressources humaines, PCi, SELT).  
Les travaux ont été réalisés grâce aux ressources internes et aux moyens financés par les budgets de fonctionnement et d'investissement (environ 20 EMPD) : A noter en particulier :
  - La mise à disposition du registre **cantonal des personnes**, au bénéfice de différents services et départements de l'ACV, des Communes ainsi que de l'OFS dans le cadre de recensement fédéral
  - La montée en puissance du projet transversal **SI Finances** avec la formalisation des exigences, en vue du remplacement de PROCOFIEV et des applications périphériques basées sur l'outil Pro-Concept.
  - Le démarrage du projet transversal **RDU** – Revenu déterminant unifié et la réalisation d'une grande partie de la solution associée, intégrant le registre des personnes et des liens avec le système de taxation fiscale.
  - La poursuite des évolutions relatives au **SI Fiscal**, en particulier en direction de la cyberadministration, avec notamment les réalisations pour la **DI électronique** relative à la période fiscale 2011 et la gestion des demandes de pièces découlant de la suppression d'envoi systématique. A noter également la mise en œuvre d'échanges électroniques entre l'ACI et les OPF (Offices de poursuite dépendant de l'OJV), conformément aux normes E@LP, supprimant la ressaisie des réquisitions de poursuites et des opérations de suivi.
  - La poursuite de la stabilisation du SI Formation, avec le développement d'un registre des élèves (DGEP) et la mise en ligne des contrats d'apprentissage.
  - La contre-performance de l'application **Votelec** lors des élections 23.10.2011, dont le dysfonctionnement a pu être corrigé et qui fait l'objet de travaux de fiabilisation dans la perspective des prochains scrutins.
  - La préparation du projet de modernisation du **SI du SPOP** (EMPD adopté par le CE en 2011) ainsi que de celui lié à la **PAE** (protection de l'adulte et de l'enfance – Codex) qui verra un EMPD présenté début 2012 aux autorités.
  - La reprise par le Canton de Vaud du projet **SIGARE** (partie informatique), dans le cadre de la convention signée entre les **laboratoires cantonaux romands**, pour la mise en place d'un système d'information commun.
  - Le renouvellement de **plusieurs autres applications sectorielles**, comme la gestion de la Viticulture, gestion des indemnités aux entreprises de transports publics, pour le SSP, une interface entre l'application PROGRES et le registre fédéral des autorisations de détention de produits stupéfiants, la gestion des spécialités de comptoir de pharmacie, la mise en œuvre d'une GED (gestion électronique de documents) pour le SDE ainsi qu'une application de gestion pour le SEPS.

Concernant l'évolution de la DSI, les faits marquant à mentionner sont :

- La poursuite de la consolidation du **fonctionnement de la DSI** avec la montée en puissance d'outils centraux de gestion des activités et projet (PPMS – Project Portfolio Management System) et de gestion du centre de services (Gestion des demandes et incidents – solution EasyVista). Une application unique de gestion documentaire a été développée sur base du socle et sera déployée en 2012 au sein de toute la DSI.
- Le redéploiement de l'**organisation de la DSI** (réorganisation des entités, mise à jour des cahiers des charges et des postes) est ralenti en raison de difficultés de mise en œuvre.
- Conformément à l'objectif de **regroupement** des forces de la DSI afin d'en améliorer la cohésion et les synergies, la plupart des collaborateurs ont vu leur poste de travail transféré au site de Longemalle à **Renens**. Ce regroupement est partiel, en raison de l'insuffisance des surfaces à disposition ; à noter en particulier qu'une soixantaine de collaborateurs ont été provisoirement transférés à **Ecublens**, en raison des travaux entrepris sur le site de **Recordon** en 2012.  
Par ailleurs, la vie des collaborateurs sur le nouveau site à Renens a été marquée par des problèmes climatiques importants (problèmes de ventilation et de refroidissement des locaux); des solutions ont été définies et adoptées pour corriger ces problèmes durant l'année 2012.
- La DSI a poursuivi les travaux de mise en œuvre de son **système de management**, notamment la définition de **tableaux de bord** (indicateurs, solution technique), en partant d'une mise à jour de la stratégie d'évolution de la DSI (carte stratégique déclinant les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels).

Enfin, la DSI a fait l'objet de 4 nouveaux audits en 2011, effectués par les différents organismes habilités à l'ACV (ASSIT, CCF), en plus du suivi des recommandations des audits précédents, ce qui a généré une charge de travail importante; la liste de ces audits est la suivante :

#### ASSIT

- RCPers – Registre civil des personnes: audit lancé en février avec finalisation et remise du rapport final avec recommandations le 10 novembre 2011.
- SIF – Système d'Information Finances : audit lancé en mars avec remise du premier rapport intermédiaire et premières recommandations le 18 novembre 2011.
- Sécurité de l'outil de travail collaboratif Lotus Notes: audit lancé en mai 2011 avec soumission du projet de rapport final avec recommandations le 22 décembre 2011.

#### CCF

- SIEF – SI des établissements de formation : audit en 2009, avec finalisation et remise du rapport début 2010 et suivi des recommandations en 2011.
- Progres – Application de gestion du domaine social : audit lancé en 2010 et repris en janvier 2011 pour suivi des réponses aux recommandations par la DSI.
- Proconcept – Progiciel comptable métier : audit effectué en 2010 complété par un rapport de suivi des recommandations émis en septembre 2011.
- Contrôle des comptes 2011: réponse de la DSI au suivi des recommandations contenues dans le document du 30 novembre 2011.

## Projets particuliers et réalisation des objectifs 11

### **Activités d'exploitation et de support informatiques**

L'année 2011 a permis de continuer les travaux contribuant aux objectifs stratégiques de la DSI suivants :

- Renforcement de la qualité de service
- Maîtrise des coûts informatiques
- Optimisation des processus et contribution à la simplification administrative

Les projets d'amélioration et d'évolution portés par le CEI concernent les 3 macro processus suivants :

- Assister les utilisateurs
- Mettre à disposition les systèmes
- Piloter et rationaliser les systèmes

### **Assistance aux utilisateurs**

En 2010, un nouvel outil (EasyVista) de gestion des incidents et des problèmes a été mis en place, après redéfinition des processus et leur alignement vis-à-vis des standards et bonnes pratiques du domaine (référentiel ITIL). L'outil a été déployé en 2011 et près de 500 personnes (DSI et RBAs dans les services) y ont été formées.

Le nouvel outil permet actuellement de gérer près de 3'500 demandes d'assistance par mois ainsi que 2'000 demandes de services par mois, de manière standard (un point d'entrée unique pour les utilisateurs), quelles qu'aient été les pratiques antérieures des équipes impliquées (Bedag, ex-DSIT, CCT).

Un audit réalisé par une société externe a permis de valider le niveau de maturité souhaité pour ce processus.

### **Mise à disposition (Exploitation) des systèmes**

Pour ce 2<sup>ème</sup> macro processus, les axes principaux ont été la mise en œuvre des processus ITIL prioritaires définis et la continuation des actions lancées en 2010.

*La gestion des niveaux de service a connu la mise en place du catalogue des prestations sur l'ensemble de la prestation Telecom d'une part et sur la prestation Datacenter d'autre part, ce qui a permis de signer une convention de service avec la CHUV, ce dernier ayant choisi le Datacenter de l'ACV comme site de secours.*

*La gestion des configurations a été initiée en lien avec la mise en place de la CMDB, à savoir l'inventaire des matériels et logiciels ainsi que de leurs évolutions. Chaque jour, c'est près de 45'000 éléments de configuration ou CI (Configuration Item) qui sont mis à jour et contrôlés. Pour chaque changement réalisé, un CI est mis à jour dans près de 90% des cas. 2012 devra permettre de faire le lien entre la CMDB et le référentiel des applications (solution MEGA).*

*La gestion des changements est l'un des processus les plus importants dans un centre d'exploitation, puisqu'il doit autoriser une modification sur les environnements de production en évitant les éventuels conflits. Les actions définies permettent de mieux appréhender l'ensemble des changements, de mieux gérer les risques et de mieux informer les services. Chaque semaine, une liste des changements pour les 15 prochains jours est envoyée aux différents responsables qui peuvent se positionner le cas échéant.*

Dans le processus de gestion de la *disponibilité*, différents travaux ont été réalisés en 2011 sur une vingtaine d'applications considérées comme critiques et dont la disponibilité a dû être améliorée (infrastructures supportant la messagerie Lotus Notes ou la plate forme IAM – Identity & Access Management, industrialisation des procédures de déploiement applicatif, réalisée avec succès sur les applications fiscales, ...).

### **Pilotage et rationalisation des systèmes**

Ce dernier macro processus a mobilisé un grand nombre de collaborateurs du CEI. L'année 2010 ayant permis de renouveler le parc des **serveurs** vieillissant, l'axe a été porté en 2011 sur la virtualisation poursuivant 2 objectifs : le 1<sup>er</sup> vise à mieux gérer et à optimiser la charge des serveurs ; le second objectif vise à diminuer les coûts sur toute la chaîne (nombre de serveurs, place dans le DataCenter, ...). Concrètement, bien que le nombre d'environnements virtuels mis à disposition a augmenté de plus de 50%, le nombre de serveurs physiques a diminué de près de 25% !

En 2010, le nouveau **Datacenter VD** a été mis en place. Courant 2011, c'est l'ensemble des procédures de gestion et de sécurité qui ont du être élaborées pour garantir son fonctionnement optimal. Le déménagement physique a commencé, toutefois avec plusieurs mois de retard induit par les travaux des différentes sociétés chargées de la construction des autres infrastructures du bâtiment de Longemalle. Le projet prévu pour être terminé initialement fin 2011, sera effectivement clos courant avril 2012, la sécurité ayant été privilégiée par rapport aux délais.

Un audit réalisé en octobre 2011 a permis de valider la bonne mise en œuvre du **Datacenter** selon les objectifs identifiés dans l'EMPD qui a servi au financement. Toutefois, certaines améliorations pourront être apportées en 2012.

L'année 2011 a permis de définir les **évolutions du poste** de travail informatique pour les prochaines années, en particulier celles induites par les contraintes techniques (fins de support de l'operating system, de la suite bureautique, ...), dont la virtualisation des postes de travail (30% dans une 1<sup>ère</sup> phase, impliquant une sécurisation renforcée des données et une amélioration du support pour les utilisateurs concernés) et la virtualisation des applications sur le poste de travail (impliquant notamment la possibilité de faire cohabiter différentes versions sur un même poste de travail). Un EMPD est cours d'élaboration et sera finalisé durant le premier trimestre 2012.

Enfin, en ce qui concerne la partie **Telecom**, le projet de mise en œuvre du RCV4b (Backbone - épine dorsale) a continué son déploiement. La mise en place du RCV4a (téléphonie VoIP) a permis de finir le déploiement dans l'ensemble des petits sites et devra permettre de clôturer l'EMPD associé courant 2012 avec la fin du déploiement à la PCV (gérée en dernier du fait du changement imposé du centrale téléphonique et des appels d'offres devant être lancés).

## Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
162	Simplification du circuit de validation des factures fournisseurs (DSI/PTEP)	Terminé	Intégration dans l'outil PPMS de la DSI
163	Simplification du processus de demandes informatiques	En cours	Intégration partielle dans les outils PPMS (lot 1.3, janvier 2012) et EasyVista de gestion des demandes de services.
164	Dématérialisation du processus de validation des commandes et contrats fournisseurs	Terminé	1 <sup>ère</sup> intégration dans l'outil PPMS de la DSI (lot 1.3) ; améliorations en 2012
165	Mise à disposition des services d'une solution centralisée pour la gestion et la conservation de documents iconographiques	Prévue en 2012	
166	Clarification des règles sur l'usage de certains sites Internet et des réseaux sociaux dans le cadre du travail	En cours	Partiellement traitée dans le cadre du filtrage des sites Internet techniquement et légalement dangereux. Réflexions métiers en cours sur la problématique du réseautage social (utilisation – pilote par la Police)
167	Elargissement des solutions pour la synchronisation des agendas électroniques des collaborateurs	En cours	Solution déployée pour les équipements standard de l'ACV (smartphones). Est encore à l'étude la synchronisation des équipements non standard.
168	Mise à disposition de fonctionnalités (fax, scan) via les infrastructures informatiques existantes	En cours	Déploiement effectif des appareils multifonctions en remplacement des imprimantes chaque fois que possible, en coordination avec la CADEV qui gère le parc de multifonctions. Des travaux d'optimisation sont en cours dans le sens de l'indépendance du poste de travail par rapport au matériel d'impression, en plus de la sécurisation des impressions sur les multifonctions (via un code).
169	Amélioration du matériel informatique mis à disposition de l'ACV	En cours	L'année 2011 a permis d'optimiser la gestion et la disponibilité des <b>serveurs</b> (virtualisation des environnements Windows passée de 15% à 95%). Concernant les <b>postes de travail</b> , l'amélioration est prévue dans le cadre de la migration qui débutera en 2012 (mise à jour des environnements techniques et bureautiques, virtualisation de près de 30% des postes, ainsi que des applications métiers), les bénéficiaires
170	Développement d'un annuaire unique (SIRH, Lotus, ATEV,...) de l'ACV	En cours	Travaux en cours dans le cadre du projet GDIA, dont la synchronisation entre annuaires techniques (IAM, AD, LN) et métier (SIRH) et mise en œuvre de contrôles. Mise en place d'un annuaire de délégation à l'usage des services pour les demandes d'accès par les services. Déploiement prévu en 2012.

171	Optimisation des procédures d'attribution aux communes des accès aux applications métier cantonales	En cours	Prévue mi-2012 dans le cadre de l'ouverture du Guichet électronique unique (public-cible des communes), intégrant un processus informatisé de gestion des demandes, dont la validation par les personnes autorisées (communes ou préfectures).
172	Mise à disposition d'un accès wifi pour les collaborateurs de l'Etat	En cours	<i>Le déploiement du réseau sans fil Wifi se fait au fil de l'eau et en fonction des priorités définies avec les services. En 2011, plus de 130 nouveaux points d'accès ont été mis en place, ce qui contribue à l'amélioration de la mobilité</i>
173	Accélération du processus d'octroi des autorisations aux nouveaux collaborateurs	En cours	<i>La mise en place de l'outil EasyVista a permis de mettre en place un point unique d'entrée des demandes, remplaçant 9 circuits identifiés. Les travaux en cours concernent le recensement et l'intégration des autres processus encore en vigueur dans les services (identification des applications, des responsables de la validation des droits, optimisation des procédures).</i>
174	Mise à disposition d'un formulaire standard pour l'annonce des besoins des services au budget informatique	Terminée	Les demandes sont d'abord discutées et traitées entre le service et l'interlocuteur DSI (chargé d'affaires) ; ce dernier inscrit ensuite les demandes formalisées dans l'outil interne PPMS (fiches projet) et les soumet à la priorisation par le CSG élagi dans le cadre de l'élaboration du budget. La qualité des données (fiches projet) sera améliorée en 2012.

